



LE MALAISE

Si, pour quelques pays favorisés, l'année 1875 représente une période de prospérité, pour beaucoup de contrées en revanche, et particulièrement pour le Canada, elle se signale par des désastres de toute sorte, commerciaux, industriels et financiers.

Une crise générale paralyse les affaires. En Allemagne, des réductions de salaires ont amené des grèves parmi de nombreux corps d'ouvriers; les statistiques des douanes accusent une augmentation alarmante des objets d'importation sur les articles d'exportation. En Angleterre, la crise sévit là plus qu'ailleurs et des manufactures se ferment chaque jour.

A Dundee, trente et une fabriques, ayant cessé leurs travaux, ont mis dix mille ouvriers sur le pavé.

On assure que si une entente ne se fait bientôt entre les patrons et les ouvriers, le seul district d'Oldham comptera 30,000 personnes sans ouvrage.

Le manque de débouchés aux produits manufacturés est, dit-on, la cause principale de la réduction des journées de travail, de la diminution des gages, par conséquent du malaise actuel. Le sud du pays de Galles, comté manufacturier par excellence, est dans une stagnation profonde; à Newport les fabricants d'étain et les nombreux marchands de charbon de ces districts, réduisent une production trop considérable pour la consommation, d'où baisse des prix.

Seule la fabrication de Birmingham profite de la réduction des prix du charbon.

Aux Etats-Unis, la situation des affaires de l'intérieur ne s'améliore point; les catastrophes financières ont tout paralysé et ont eu un contre-coup jusque dans le Canada. On espère cependant, et l'on compte que divers produits de la prochaine récolte, le coton et les céréales, feront cesser la gêne et donneront une impulsion nouvelle aux transactions.

L'abondance des récoltes aux Etats-Unis, coïncidant avec les pertes survenues en France, en Angleterre et dans certaines parties de l'Allemagne, à la suite d'inondations désastreuses, assurera aux fermiers américains des prix rémunérateurs.

De plus, les provinces russes de la mer Noire, qui font d'ordinaire une concurrence désavantageuse aux produits de l'Ouest, ayant beaucoup souffert des chaleurs excessives et des ravages des sauterelles, augmentent encore les chances de nos voisins, et, chez nous, des produits similaires. En Canada, la crise que nous traversons

est d'autant plus sensible, que depuis la Confédération le commerce n'a cessé de s'accroître et de progresser.

Ainsi en 1867-68, la valeur des importations et exportations réunies, se chiffrait par \$120,553,194. En 1874-75, la totalité s'est élevée à \$201,304,511. Une augmentation de \$22,500,000.

À en croire les personnes compétentes, la crise actuelle, qui rappelle celle survenue en 1857, tiendrait à plusieurs causes: d'abord à la dépression des affaires aux Etats-Unis, à la suspension de notre commerce de bois, à la quantité des capitaux engagés dans des entreprises qui n'ont point rapporté de dividendes.

On signale encore les prêts imprudents d'établissements financiers qui, facilitant ainsi la spéculation, ont fait mille victimes pour un heureux.

On peut avoir une idée de la facilité de ces prêts, lorsque l'on saura que dans les deux dernières années fiscales, nos banques ont donné un escompte qui atteint la somme de \$140,000,000.

Fait à signaler aussi, la province de Québec compte dix-sept banques incorporées contre neuf dans Ontario. Cette disproportion indique un état de choses, un genre d'affaires particulier à notre province.

Quels sont les remèdes à apporter? nous laissons aux hommes spéciaux le soin de les trouver, nous bornant à signaler les périls.

Il faut espérer que la sévérité de la leçon nous servira, et que, comme ces orages violents qui éclaircissent le ciel et purifient l'atmosphère, la crise de 1875 aura pour effet de débarrasser le marché des non-valeurs, des parasites, d'équilibrer nos transactions en enseignant aux gens qu'il ne faut acheter que selon ses moyens, et que, dans le commerce, de même qu'en politique, la meilleure et la plus sûre des garanties de succès, c'est l'honnêteté.

A. ACHINTRE

ECHOS DE PARTOUT

Une nuée de sauterelles a fait invasion en Italie dans les environs de Vérone, où les paysans ont recueilli plus de 4700 kilogrammes de ses insectes. Mais, fait curieux, observé pour la première fois, les sauterelles avaient été suivies par d'immenses troupes d'oiseaux absolument étrangers au pays, qui se sont abattus sur les prairies que dévoraient les sauterelles et ont détruit un très-grand nombre des insectes dévastateurs. Ces oiseaux habitent les contrées chaudes, se rencontrent partout où pullulent les sauterelles et voyagent à leur suite.

L'inventeur du phosphore rouge, le chimiste viennois Schrotter, vient de mourir. On sait que le phosphore rouge n'est qu'une modification particulière du phosphore ordinaire et qu'il doit son emploi pour la fabrication des allumettes amorphes à ses propriétés précieuses de ne pas s'enflammer aussi facilement que ce dernier et de ne pas être vénéneux.

On lit dans le *Piccolo* de Naples, du 14 juin: Dans l'après-midi d'hier, des fouilles ont été opérées à Pompéi, en présence de la reine de Suède. Dans une chambre on a trouvé un bracelet d'or, une paire de boucles d'oreilles d'argent, quelques vases de verre et d'albâtre et plusieurs monnaies. Il paraît que ces objets avaient été renfermés dans un coffret de bois dont on a retrouvé des charnières en or et la serrure en bronze.

Dans une autre pièce, qui était le *tricinium*, on a découvert deux vases en bronze et un lit semblable à ceux qu'on admire au musée national.

Le tabac, d'après M. le docteur Bertherand, occupe pour sa culture un espace total de 450,000 hectares, dont 20,000 en France. Le rendement des terres ainsi cultivées s'élève à environ 500 millions de kilogrammes. Sur cette quantité, l'Amérique fournit 124 millions de kilogrammes. Sur cette quantité, l'Amérique fournit 124 millions de kilogrammes et l'île de Cuba de 12 à 15 millions.

En France, on consomme en moyenne 780 grammes par tête, soit en poudre, en feuilles ou en rôle. Le Pas-de-Calais, les Bouches-du-Rhône, la Seine, le Var, le Rhône et Seine-et-Oise occupent la tête des départements fumeurs; la Seine-Inférieure, Seine-et-Oise, l'Eure, la tête des départements priseurs. Quant à Paris, il fume pour sa part plus de 20 millions de cigares par an. L'Algérie cultive le tabac sur 3,500 à 3,600 hectares de terres, produisant près de 3 millions de kilogrammes. Cette quantité est achetée par l'administration française pour les deux tiers; l'autre tiers se consomme dans le pays ou s'exporte en Espagne, en Angleterre et en Italie. Disons enfin, pour terminer, que le tabac a rapporté l'année dernière au Trésor français 264 millions de francs.

Un incident très-curieux préoccupe en ce moment le public anglais. L'observation du repos du dimanche est chez eux prescrite par une loi remontant à 1781 et interdisant, sous peine de prison et d'amende, non-seulement tout travail manuel, mais aussi tout travail en quelque sorte indirect et même la pratique des arts d'agrément. Le directeur du superbe aquarium de Brighton ouvrait son établissement au public le dimanche et y donnait des concerts où affluait la foule désœuvrée de Londres. Un quaker vit de mauvais œil cette foule qui se distrait au lieu d'aller au temple. Usant du droit que lui donne la loi, il attaqua le directeur devant les tribunaux, le fit condamner à une amende et à la fermeture de l'établissement le dimanche. Le président qui rendit le jugement s'appuya sur le texte de la loi qui interdit l'ouverture le dimanche des maisons de désordre. Sur le conseil de juriconsultes, le directeur de l'aquarium de Brighton en appela de la sentence, mais, contre toute prévision, il perdit son nouveau procès. Ces incidents ont soulevé une vive polémique dans le public et dans les journaux anglais, qui réclament la révision de la loi du repos du dimanche.

Un rapport, présenté au parlement anglais évalué à 818 212 le nombre des pauvres assistés par la charité publique ou reçus dans ces dépôts que l'on appelle les workhouses ou maisons de travail. Sur ce nombre, 652,557 indigents sont assistés à domicile, les autres dans les workhouses. Le total se subdivise en 158,892 adultes hommes, 330,129 adultes femmes et 266,552 enfants au-dessous de seize ans. En même temps que la charité publique soutient ces indigents, des sociétés privées en ont reçu un nombre presque aussi grand et les hôpitaux spéciaux ont fourni les aliments à 2,235 vagabonds et un asile à 54,404 aliénés. Des chiffres que nous venons d'indiquer, il résulte que la proportion des indigents, par rapport à la population totale, était, au 1er janvier 1875, de 29 pour 1000. Fait remarquable et malheureusement triste, c'est que le pays de Galles qui, au commencement du siècle, était celui qui renfermait le moins de pauvres, estime des contrées de l'Angleterre où le paupérisme s'est le plus développé en même temps que s'accroissaient son industrie et sa richesse.

CHOUART

V
(Suite)

Il est certain que la première connaissance que les Français eurent des tribus ou peuplades de la baie d'Hudson leur parvint par les Sauvages du nord du lac Supérieur. Chouart avait, de bonne heure, exploré cette région. La possibilité de se rendre par là à la baie devait lui être connue, mais un semblable trajet offrait plus d'attrait à la curiosité du voyageur que de bénéfice à l'homme de commerce. Vers l'époque où nous sommes arrivés, le côté sud-ouest du lac Supérieur attirait davantage les Français. On voulait connaître ce pays des Sioux si renommé; on voulait savoir ce que c'était que cette mer ou grande rivière qui coulait au-delà. Car, il ne faut pas l'oublier, la découverte de l'Amérique a été le résultat de la recherche d'un chemin direct de l'Europe à la Chine; Jacques Cartier eut aussi l'espoir de trouver, à travers le continent nouveau, la voie du Pacifique; Champlain y crut à son tour; les missionnaires s'en occupèrent activement; les Anglais avaient le dessein d'y parvenir. Le pays des Sioux semblait être la porte de ces contrées fabuleuses où les richesses de l'Orient se révéleraient aux yeux des Européens émerveillés. Rien d'étonnant donc que la perspective de résoudre tout ou partie du problème ait attiré de ce côté un homme aussi préoccupé de découvertes que l'était des Groseillers. Comme sa demeure était aux Trois-Rivières, alors le poste le plus fréquenté des Sauvages et des voyageurs, toutes les informations préalables s'offraient à lui.

L'automne de 1659, il suivit les canots de traite qui allaient au lac Supérieur et hiverna chez la nation du Bœuf (les Sioux appelés sédentaires) forte de quatre mille hommes, à l'ouest du lac Supérieur. Ces Sauvages, ainsi que les Assiniboïnes, leurs voisins, trafiquaient avec les peuples de la baie d'Hudson, mais ils avaient avec d'autres tribus situées dans les environs du Missouri et du Mississippi des rapports qui captivaient l'attention des Français. On parlait plus que jamais de la presque certitude d'aboutir à la mer de l'ouest par quelque cours d'eau important qu'il fallait d'abord atteindre. Il est à regretter que nous n'ayons pas au moins, comme pour Nicolet, un résumé du voyage et des connaissances acquises par Chouart vingt-quatre ans après son devancier.

VI

L'année suivante, Chouart retourna en Canada avec soixante canots d'Ottawas chargés de pelleteries pour 200,000 francs. Le 24 août (1660) ils étaient rendus aux Trois-Rivières où eut lieu la principale partie de la traite. Le voyage avait duré vingt-six jours. (1) On comptait quatre cents lieues de Québec au pays de ces peuples. (2) Le continent était découvert jusqu'à son centre par les Français, et seulement sur ses rivages de l'est par les Anglais.

On ne manquera pas de remarquer l'activité de Chouart, un vrai type des anciens voyageurs canadiens. Tantôt à Québec, tantôt en Acadie, il trouve encore moyen d'aller explorer les limites extrêmes des pays de l'ouest. Son existence est aux frontières, partout où il y a des découvertes à faire, de nouvelles connaissances géographiques à acquérir. Non content de voir la traite s'étendre du bassin des grands lacs aux rivages de la mer acadienne, il rêve de visiter la baie d'Hudson et d'annexer ces territoires à la Nouvelle-France. Pauvre, sans protection, il ne doute pourtant pas du succès. Découragé d'un côté, il reprend de l'autre avec une égale vigueur. En 1660, le Canada ne renfermait qu'un commencement de population, et presque aucune aide pour les explorateurs, si ce n'est la chance de se confier aux familles nomades des Algonquins, ou aux flottilles huronnes qui abordaient le fleuve, malgré les périls de la guerre des Iroquois, et pourtant il avait déjà parcouru nos quatre plus grandes provinces actuelles encore à l'état sauvage. Quand il lui fallait risquer, de plus, un voyage en France pour appuyer ses desseins, il l'entreprenait sans balancer. Amour de l'argent ou simple esprit d'aventure, il eut en lui l'étoffe d'un homme énergique, résolu, infatigable.

Sa famille demeurait toujours aux Trois-Rivières. Le 15 avril 1659, on lit au registre de cette place le baptême de Marguerite, fille de monsieur Des Groseliers. Parrain et marraine : Jean Guérin (3) et Françoise Radisson. En marge est écrit : « Marguerite Chouart dite Desgroseliers. » Cette enfant ne se maria pas ; elle mourut aux Trois-Rivières en 1711, âgée de cinquante-deux ans.

Le 7 juin 1661, au même lieu, baptême de Marie-Antoinette, fille de Médard Chouart dit Desgroseliers et de Marguerite Ayet. Cette enfant épousa vers 1679, Jean Jolot, chirurgien, qui adopta le surnom de Des Groseliers, et demeura à Champlain (4) jusque vers 1682, puis à Repentigny. Jolot fut tué par les Iroquois en 1690.

VII

Au printemps de 1661 partirent, pour la baie d'Hudson, les Pères Druillètes et

(1) *Journal des Jésuites*, p. 186-7.

(2) *Relation*, 1661, p. 12.

(3) Qui périt à l'ouest du lac Supérieur avec le Père Ménard en 1663. Le baptême ci-dessus fut fait par le Père Ménard.

(4) Sa fille Marguerite, née à Champlain en 1681, prit le voile à la congrégation de la sœur Bourgeois.

Dablon, mais il furent contraints de retourner à Québec le 27 juillet. Les Pères Jésuites étaient vivement sollicités par les Sauvages de la baie de les aller voir, et les Français du Canada, tant prêtres que laïques, ne demandaient pas mieux que de prendre possession de ces contrées, dans l'espoir d'y porter l'Évangile et de découvrir la route de la Chine et du Japon, outre le grand trafic de fourrure qu'il était facile d'y faire par mer et par terre.

« Nous savons il y a longtemps que nous avons à dos la mer du nord, habitée par quantité de sauvages qui n'ont jamais eu connaissance des Européens ; que c'est cette mer qui est contiguë à celle de la Chine, et qu'il n'y a plus que la porte à trouver ; que c'est là que se voit cette fameuse baie large de soixante-et-dix lieues et profonde de deux cent soixante, découverte, pour la première fois, par Hudson, qui lui a donné son nom, sans qu'il en ait reçu d'autre gloire que d'avoir le premier frayé un chemin qui se termine à des empires inconnus ; c'est en cette baie que se trouvent en certains temps de l'année quantité de nations circonvoisines comprises sous le nom général des Killistons. » (5)

VIII

M. Jérémie, qui fut gouverneur du port Nelson, dans la baie d'Hudson, vers 1713, écrit : « Un certain sieur de Groiseleiz, habitant du Canada, homme haut et entreprenant, et qui avait parcouru presque tous ces pays, poussa à la fin ses découvertes si loin qu'il atteignit la côte de la baie d'Hudson en venant des colonies françaises par terre. A son retour, il encouragea quelques-uns de ses compatriotes de Québec à équiper un navire pour perfectionner cette découverte par mer. On le fit. En ce cas, Chouart aurait fait partie de l'expédition de 1657 par exemple, qui remonta si loin le St. Maurice. Son premier voyage au nord qui nous soit clairement connu est de 1662, par la mer.

Le supérieur des Jésuites écrit : « Je partis de Québec le 3 mai 1662 pour les Trois-Rivières. Je rencontrai des Groseliers qui s'en allait à la mer du nord. Il passa la nuit devant Québec avec dix hommes, et étant arrivé au cap Tourmente, il écrivit à monsieur le gouverneur. » (6)

« De Groiseleiz étant abordé dans la baie d'Hudson, (continue M. Jérémie) qu'il croyait n'avoir été fréquentée par aucun européen, fut fort surpris quand on vint lui dire que quelques-uns de sa compagnie avaient découvert une colonie anglaise près du port Nelson. » Il alla pour l'attaquer, mais les cinq ou six malheureux qu'il y trouva dans une cabane avaient été abandonnés là par un navire de Boston et n'étaient nullement à craindre ?

D'après le même auteur, Des Groseliers, ayant parcouru le pays autour de la baie, laissa son neveu (ou son fils) Chouart avec cinq hommes, à la rivière Nelson et s'en retourna à Québec, en compagnie de Radisson et de huit autres hommes. « Il eut quelque différend avec ceux qui l'avaient employé pour cette expédition, et leur querelle devint à la fin si sérieuse que, de Groiseleiz se croyant extrêmement offensé envoya Radisson en France pour rendre compte à la cour des découvertes et des mauvais traitements qu'il venait d'essuyer. (7) Mais il semble que ses plaintes ne furent pas plus écoutées en France qu'elles ne l'avaient été en Canada, et les grands avantages qu'il promettait de sa découverte furent regardés comme chimériques. Le sieur de Groiseleiz ne fut pas du tout découragé par les mauvaises nouvelles que lui donna son beau-frère, et voulant absolument faire sa fortune par l'endroit où il

(5) *Relation*, 1661, p. 12.

(6) *Journal des Jésuites*, 308.

(7) La Mère de l'Incarnation donne à entendre que Chouart s'adressa aux gens de la Nouvelle-Angleterre.

croyait l'avoir méritée, il s'embarqua lui-même pour la France et exposa devant les ministres, aussi clairement qu'il lui était possible, les grands avantages de sa découverte. . . Mais il ne fut pas plus heureux que Radisson. »

IX

Au recensement des Trois-Rivières, en 1665, on lit : « Médard Chouart, sieur des Groizeliers, 36 ans, habitant. Marguerite Hayet, 34 ans, sa femme, veuve Veron. Enfants : Guillaume Veron, 14 ans. Jean-Baptiste Chouart, 12 ans. Marie-Jeanne (8) Chouart, 4 ans. Jean Berreau, 18 ans, domestique. » La famille comprenait de plus : Médard, né en 1651, et Marguerite, née en 1659. Le jeune Médard était peut-être avec son père sur mer ou en France.

X

La *Relation* de 1667 (p. 23) fait assez voir que les Français ne connaissaient encore presque rien de la baie d'Hudson, sauf Chouart, lequel après avoir échoué dans ses projets du côté de Boston, (9) se serait rendu à Paris dans l'espoir d'engager les ministres du roi à tourner leurs regards vers le pays de traite dont il se regardait comme le découvreur. (10)

Chouart et Radisson s'agitaient le plus possible à Paris, mais sans bon résultat. Ceci devait se passer en 1666 ou 1667. L'ambassadeur d'Angleterre en entendit parler et se mit en communication avec nos deux aventuriers, par l'entremise, dit-on, de l'un de ses employés ou domestiques, dont la fille était en amour avec Radisson.

L'ambassadeur, connaissant le désir qu'éprouvaient plusieurs gentilshommes et marchands anglais de faire la traite dans le nord et de découvrir le chemin de la Chine par cette région, se prêta aux vues de Chouart qu'il jugea propre à accomplir une entreprise aussi considérable. Voilà donc les deux beau-frères en route pour l'Angleterre avec des lettres de recommandation à cet effet adressées notamment au prince Rupert, oncle du roi, qui était un homme clairvoyant et très-versé dans les intérêts des armateurs et des marchands de Londres.

Ce moment est solennel. Il est le point de départ d'événements qui ont primé dans la politique du Canada. Pourquoi faut-il que la France, toujours battant la marche des idées, en laisse la pratique et l'application aux autres races !

Malgré leurs découvertes, les navigateurs anglais n'avaient pu affirmer le droit de possession de la Grande-Bretagne sur la baie du nord et les territoires qui la bordent jusqu'au versant des montagnes du Saguenay et du Saint-Maurice. La colonie canadienne, adossée à cette chaîne de roches pouvait et devait, en bonne économie, étendre ses limites jusqu'à la grande baie. Par terre et par mer, elle tenait les abords de cette zone si riche en chasse que nul endroit du globe ne pouvait lui être comparé. Un Français du Canada se présentait, qui offrait à son souverain l'occasion de prendre le premier titre solide sur ces terres. De ce que déciderait Louis XIV et ses ministres, en réponse à la prière d'un « voyageur » canadien, dépendrait le sort d'un pays. Un mot fera pencher la balance des destinées. Ce mot la cour de Versailles le prononce.

Le sort en est jeté : une nation étrangère pourra s'établir dans la contrée nouvelle, en attendant que la France se réveille alarmée de ce qui se passe, prenne les armes, en appelle à ses colons du Canada et rachète avec leur sang une domination éphémère dans ces lieux, où elle aurait pu se tailler jadis un héritage de par le testament d'Adam. BENJAMIN SULTE.

(A continuer.)

(8) N'est-ce pas plutôt Marie-Antoinette, née en 1661 ?

(9) Si toutefois il est allé.

(10) La mère de l'Incarnation, 1670.

TABLETTES LOCALES

Une requête à la Reine demandant l'annexion de la Nouvelle-Guinée, a été adoptée par la Chambre d'Assemblée et le Conseil de l'Australie Sud. Le gouvernement est en faveur du libre-échange entre les colonies.

A la dernière séance de la Commission du Havre de Montréal, le président, l'hon. John Young, a informé les membres qu'une commission d'ingénieurs devait être nommée pour examiner les plans d'améliorations et de l'agrandissement du havre. M. Sandford Fleming a été nommé par le gouvernement ainsi que le major-général John Marton, l'un des ingénieurs civils les plus éminents des États-Unis, et M. Bruce Bell, ingénieur écossais. Il a été convenu que la commission commencerait ses travaux le premier septembre.

On rapporte qu'on a découvert une route directe pour chemin de fer entre Québec et le lac St. Jean. On dit que ce sont deux chasseurs canadiens-français qui ont découvert cette route. Le rapport a été corroboré par les sauvages qui font la chasse dans le même endroit. La route proposée part d'un point dans le township de Charlevoix sur le lac St. Jean et longe la vallée de la rivière Outchouan durant plusieurs lieues, de là elle se dirige vers Québec, passant près de Stonham. Par cette route, la distance sera de près de 100 milles plus courte que par le lac Edouard, plan proposé par M. Dumais.

On nous informe qu'une liste de souscription est ouverte au lac St. Jean dans le but d'obtenir les fonds nécessaires pour faire l'exploration de la nouvelle voie.

Une autre Compagnie industrielle à Saint-Césaire.

Le nom de la compagnie est « La Compagnie Manufacturière de Saint-Césaire. »

L'objet pour lequel l'incorporation est demandée, est de fabriquer le fer, le bois, et tous objets de fonderie, et d'exploiter des moulins à farine et à scies.

Le siège principal des affaires de la Compagnie est dans la paroisse de Saint-Césaire, dans le district de Saint-Hyacinthe.

Le montant du fonds social de la Compagnie est de trente mille piastres divisées en trois cents actions de cent piastres chacune.

Les noms, domiciles, professions et occupations des requérants, sont : Le révérend Joseph André provençal, prêtre, curé de Saint-Césaire ; Augustin Chagnon, mécanicien, de St. Hyacinthe ; Césaire Pepin, notaire ; Alexandre F. Maynard, marchand ; Jean-Baptiste Plamondon, marchand ; Bénoni Gareau, menuisier ; George A. Gigault, notaire ; Victor Laugel, sellier ; Louis H. Beaudry, médecin ; Damase Phaneuf, cordonnier ; Jérémie Alix, Pierre Ouimet, cultivateurs ; Cyprien Lemaire, hôtelier ; Roy et Arcand, marchands ; Antoine Dame, hôtelier ; Jean-Baptiste Desautels, marchand ; François Garceau, ferblantier ; Hubert Nadeau, hôtelier ; J. Elie Gaboury, notaire ; Clovis Noisieux, cultivateur ; Amable Dubreuil, cultivateur, tous de Saint-Césaire ; Flavien G. Bo. tillier, avocat, de Montréal ; et Alexandre Audette, cordeur, de Saint-Hyacinthe.

Les sus-nommés Messire Joseph-André Provençal, Augustin Chagnon, Césaire Pepin, Alexandre F. Maynard, Jean-Baptiste Desautels, Bénoni Gareau et Alexandre Audette, seront les directeurs provisoires.

Une nouvelle Compagnie industrielle à Québec.

Le nom de la Compagnie est « La Compagnie de Construction de Navires et Navigation. »

L'objet pour lequel l'incorporation est demandée, est de construire et d'acheter des navires et de les faire naviguer.

Le siège principal des affaires de la Compagnie est dans la cité et district de Québec.

Le montant du fonds social de la Compagnie est de cinq cent mille piastre (\$500,000) divisées en cinq mille actions de cent piastres chacune.

Les noms, domiciles, professions et occupations des requérants, sont : l'hon. Isidore Thibaut, M. P., vice-président de la banque Nationale, Québec ; Joseph Sheyhn, écuyer, M. P., directeur de la banque Stadacona, Québec ; Henry Dinning, écuyer, directeur de la Marine Insurance Company, Québec ; Andrew Thompson, écuyer, directeur de la banque Union, Québec ; Joseph Archer, jr., écuyer, marchand, Québec ; Thomas Grant, écuyer, commissaire du havre, Québec ; Siméon Lesage, écuyer, député-ministre des travaux publics, Québec ; Pierre Valin, écuyer, constructeur de navires, Québec ; A. J. Auger, écuyer, secrétaire-trésorier de la Société Permanente de Construction des Artisans, Québec ; Jacques Auger, écuyer, N. P., Québec ; Alphonse Terreau, écuyer, fondeur, Québec ; James Connolly, écuyer, marchand, Québec.

Les sus-nommés hon. Isidore Thibaut, M. P., Joseph Sheyhn, Henry Dinning, Andrew Thompson, Joseph Archer, jr., Thomas Grant et Siméon Lesage, seront les directeurs provisoires.

CAUSERIE DE QUÉBEC

Je veux vous parler un peu de prophètes; non pas de ces personnages vénérables et inspirés qui, aux temps bibliques, prédisaient l'avenir, mais des prophètes de nos jours qui annoncent toujours le passé et le présent, plus rarement les choses futures.

Il y en a de plusieurs espèces, toutes plus ou moins désagréables les unes que les autres. La plus détestable, à mon sens, est celle qui, dans toutes les circonstances de la vie, après une joie, et surtout après une douleur, vous aborde et vous dit d'un ton doctoral :

—Ah! il vous est arrivé telle chose; cela ne me surprend pas, je vous l'avais bien dit!

Je vous l'avais bien dit. Cette prophétie après coup qui gâte un succès, qui rend une défaite plus amère, il se trouve toujours des gens pour vous la souffler à l'oreille ou vous la jeter à la figure. Ainsi, ce que vous avez pu faire de bien, le petit succès que vous avez eu, ce n'est pas à cause de vos humbles efforts, ce n'est pas par votre travail ou votre intelligence que vous y êtes arrivé; non, c'est parce que vous avez suivi mes conseils, que mon idée vous a soutenu. Je vous l'avais bien dit! C'est pour cela seul que vous avez réussi.

Vous est-il arrivé quelque chose de fâcheux? Avez-vous succombé dans une entreprise ou essayé quelque revers inattendu?

—Je vous l'avais bien dit, prononce solennellement le prophète officieux, je vous l'avais dit; aussi pourquoi ne m'avoir pas écouté!

Ces gens là, avec leur éternel cliché vous prennent tout ce que vous faites et même tout ce qu'on vous fait; vous volent vos idées et s'en parent comme d'un vêtement à eux; vous arrachent vos sentiments et vos sensations et les dégustent sans scrupules devant vous. Ils ne vous laissent pas même l'amère possession de votre douleur. Ils se jettent dessus et vous la disputent en la troublant et en l'irritant, comme ces mouches qui viennent promener leur suçoir empoisonné sur les chairs d'une plaie vive.

Je vous l'avais bien dit! C'est le mot et l'idée de ceux qui n'ont ni idée ni mot. C'est la mesquine vengeance de ceux qui n'ont pas eu le courage d'entreprendre et qui sont vexés de voir que d'autres ont entrepris. C'est une quintessence de sourde envie hypocritement recouverte d'une couche de bon vouloir, comme la pilule dorée des pharmaciens. Qui est-ce qui, dans sa vie, ne l'a pas avalée, cette effroyable pilule. Enfants, jeunes filles, gens mariés et célibataires, jeunes et vieux vieillards,—car tous les vieillards ne sont pas vieux,—rappelez vos souvenirs d'hier ou d'avant-hier et vous verrez si je me trompe.

—Comment, la sauterelle a mangé vos blés! Ce n'est pas étonnant; je vous l'avais bien dit. Une autre fois, il faudra les plâtrer.

—Vous avez là un beau champ de mil; cela vous fera une récolte superbe; vous avez suivi mes conseils; je vous avais bien dit que vous ne vous en repentiriez pas!

—Vous êtes malade? Je vous l'avais bien dit.

—Vous vous portez bien. Qu'est-ce que je vous avais dit.

—Il pleut, il fait beau. Ne vous l'avais-je pas dit?

Mais il y a une seconde espèce qui tient de la première et qui est presque aussi insupportable. C'est celle que je pourrais appeler l'espèce des pronostiqueurs.

Il y a toujours des gens qui se chargent de vous annoncer ce qui vous arrivera, surtout si ce doit être quelque chose de fâcheux.

—Ah! vous allez vous promener par là? disent-ils; prenez bien garde, le chemin est affreux, il y a un mauvais pas dont on se tire difficilement, et votre cheval est ombrageux; tenez-vous pour averti!

Tout cela n'existe pas; vous êtes certain de votre affaire, vous connaissez parfaitement le chemin, et vous savez que la bête est docile. Néanmoins ces quelques paroles vous ont inquiété et mis mal à l'aise. Vous ne jouissez pas de votre promenade comme vous l'eussiez fait si l'on vous eût laissé tranquille.

Ou bien, ils ont des anecdotes toutes prêtes pour gâter le plaisir que vous vous promettez.

Si vous allez vous baigner à tel endroit de la rivière, ils ne manqueront pas de vous dire que, l'an dernier, à pareille époque, un de leurs amis s'est noyé juste à la même place. Si vous partez pour chasser dans un fourré, leur conscience les force de vous dire qu'un terrible accident y est arrivé il n'y a pas une semaine. Un chasseur y a été à demi étranglé par les loups, on a blessé mortellement son camarade.

—Tiens, vous disent-ils, c'est dans cette chaloupe que vous partez pour la pêche. Nous ne voulons pas vous effrayer, mais l'embarcation n'est pas très-sûre; elle a chaviré aux dernières grandes mers, et trois hommes ont été engloutis. Ce n'est pas moi qui voudrais mettre le pied là dedans!

—Ni moi non plus, dit un autre.

—Vous feriez mieux de ne pas partir aujourd'hui, vous disent-ils dans une autre circonstance. Il y a gros à parier qu'il fera mauvais; vous allez être trempé. Et puis, nous sommes au vendredi, cela porte malheur; on sait ce qu'on sait.

Ce que je sais, c'est que tout cela ne veut rien dire au fond; mais trouvez-moi l'homme qui ne se sente pas un peu ému de ces sinistres prédictions. Nous avons le cœur ainsi fait que nous croyons beaucoup plus volontiers au mal qu'au bien, à un accident qu'à une réussite. Et quand même nous n'ajouterions pas foi aux paroles des pronostiqueurs, nous ne pouvons pas nous empêcher d'en ressentir un léger malaise, et, si petit qu'il soit, ce malaise nous empêche de jouir pleinement du plaisir que nous nous étions promis.

Je veux bien croire que nous habitons une vallée de larmes; mais pourquoi voler ainsi les quelques rayons de soleil qui viennent parfois nous éclairer le cœur.

NAPOLEON LEGENDRE

PERSONNEL

L'hon. M. McKenzie s'embarquera pour le Canada le 18 courant.

L'hon. M. Burpee doit se fixer à Ottawa avec sa famille d'une manière permanente.

Le major-général Selby Smith a passé ces jours derniers à Fort Pelly et sera sous peu aux Montagnes Rocheuses.

L'hon. Jean-Louis Beaudry, de Montréal, vient d'être nommé juge de paix pour le district de Montréal, sous l'autorité de l'acte 33 Victoria, chapitre 12.

Le surintendant des travaux sur la rivière Ottawa, M. H. Merrill, vient d'être mis à la retraite. Voilà vingt-cinq ans qu'il occupe cette charge à la satisfaction générale. Son successeur sera, croit-on, M. Brophy.

Nous avons la douleur d'annoncer la mort du Rév. Messire T. L. de Lottinville, curé de St. Narcisse, arrivé samedi à 3 h. p. m. Le service et la sépulture auront lieu mercredi en la paroisse St. Narcisse, à 9½ A. M.

Aristarchi Bey, ambassadeur de Turquie à Washington, est arrivé à Québec après avoir séjourné à Montréal. Il s'en va faire une promenade dans le bas du fleuve.

MM. W. W. Nevin, rédacteur de la *Press*, de Philadelphie, et M. B. W. Shenk, président du chemin de fer Lancaster, branche du chemin de fer de Pensylvanie, sont arrivés à Québec

samedi à bord du *Miramichi*, de retour d'une promenade dans le bas du fleuve.

HONORIFIQUE.—La société Confucius de France fondée à Bordeaux en 1873, vient de décerner à M. Chs. Baillairgé une médaille d'honneur avec diplôme vu sa découverte d'une formule universelle pour le toisé des corps.

C'est la 7ème médaille que M. Baillairgé reçoit de France depuis le 15 mars 1874.

UN DESAVEU

Bien que la discussion survenue entre l'hon. M. Langevin et M. Joly se rattache à la politique, sorte par conséquent de notre domaine, comme elle ne s'y lie pourtant qu'incidemment, que le point principal consiste dans l'établissement d'une preuve infirmant une accusation contre l'honneur et le caractère, vu la gravité des faits, et par respect pour le droit sacré de la défense, L'OPINION PUBLIQUE ouvre ses colonnes aux plaidoyers des deux parties.

Québec, 10 août 1875.

Monsieur le Rédacteur,

Depuis bientôt dix-huit mois, je suis en butte aux attaques de certains écrivains et orateurs du parti rouge, à l'occasion des élections de 1872. Ils n'ont cessé d'insinuer ou de dire que l'argent que j'avais reçu alors, pour subvenir aux dépenses des élections générales, n'avait pas été dépensé pour cet objet.

Cette accusation bien qu'odieuse et fautive, n'était pas faite par des hommes qui eussent une position ou une valeur auprès de l'opinion publique. Mais M. H. G. Joly, le chef de l'opposition locale de la Province de Québec, lui ayant donné récemment l'appui de son nom et de sa parole, j'ai saisi avec empressement l'occasion qui m'était ainsi offerte de démasquer mes calomnieux, et en conséquence j'ai échangé avec ce monsieur la correspondance dont je vous envoie copie.

Vous y verrez que, bien que ce monsieur soit fait l'instrument de la calomnie la plus atroce, il refuse de prendre connaissance des pièces qui lui prouveraient que lui et les siens m'ont calomnié. Aurait-il peur de la vérité, quand il s'agit, non-seulement de rendre justice à un adversaire, mais encore et surtout de réparer le tort si grave qu'il a envers moi? Il refuse en effet d'accepter le seul moyen honorable qu'il y ait, et qu'il aura jamais, de réparer le mal qu'il m'a fait ou qu'il a voulu me faire dans ma réputation privée et publique.

Il ne me reste qu'à en appeler à l'opinion publique, et c'est ce que je vous prie de m'aider à faire en publiant cette correspondance.

Je demeure, Monsieur,
Votre bien dévoué serviteur,

HECTOR L. LANGEVIN.

A M. le Rédacteur-en-Chef
de *L'Opinion Publique*,
Montréal.

Québec, 22 juillet 1875.

Monsieur,

Je désirais vous écrire la semaine dernière; mais apprenant la maladie grave d'un de vos enfants, et ensuite sa mort que je regrette beaucoup, j'ai voulu respecter votre douleur, et en conséquence, j'ai remis jusqu'à ce jour à correspondre avec vous, pour vous soumettre une affaire qui nous est personnelle à tous deux.

Quelqu'un qui était présent à une assemblée publique qui a eu lieu récemment à Montmagny, et à laquelle vous assistiez, m'a informé que, dans votre discours à cette assemblée, vous avez cru devoir parler de moi, et faire à mon sujet une insinuation malveillante en me désignant comme l'homme aux trente-deux mille piastres, donnant à entendre par là que j'avais consacré à mon avantage personnel une somme destinée à des objets de parti.

J'aime à croire que ces expressions et cette insinuation vous sont échappées dans la chaleur de la discussion, et que vous avez dû bientôt regretter de vous en être servi. Néanmoins, comme elles viennent de vous, Monsieur, qui êtes le chef de l'opposition locale de Québec, elles ont plus d'importance que si elles venaient d'un homme inconnu ou sans valeur. Aussi ont-elles dû encourager certains écrivains, qui partagent vos vues politiques, à m'attaquer de nouveau, ce qu'ils n'ont pas manqué de faire, forts de l'appui qu'ils trouvaient ainsi en vous.

Sous ces circonstances, confiant en votre honorabilité, je crois devoir vous faire la proposition suivante. J'ai par devers moi des pièces justifiant l'emploi de cette somme de trente-deux mille six cent piastres en rapport avec les élections de 1872. Je vous propose d'exhiber ces pièces justificatives, à la seule condition que vous vous engagerez sur votre honneur à ne divulguer aucun des noms des personnes qui ont reçu une partie quelconque de cette somme d'argent, ni le nom d'aucun endroit où elle a été employée, et que vous me donniez une déclaration écrite et signée par vous conforme à ce que vous constaterez par ces pièces justificatives. Ce sera un travail très-court; mais je crois que vous admettez qu'après les expressions dont vous vous êtes servi et l'insinuation que vous avez faite à Montmagny, vous me devez cet acte de justice.

Je demeure, Monsieur,
Votre très-humble et obéissant serv.

HECTOR L. LANGEVIN.

H. G. Joly, Ecr.,
M. P. P.
Pointe-Platon.

Pointe-Platon, 27 juillet 1875.

Hon. H. Langevin, C. B.
etc., etc.

Monsieur,

J'ai dûment reçu votre lettre du 22, et je vous remercie de la considération que vous avez bien voulu me témoigner en retardant pendant plusieurs jours une communication aussi importante pour vous, à cause de la maladie et de la mort de mon enfant; je vous suis reconnaissant pour votre sympathie.

J'espère que vous voudrez bien prendre en bonne part les remarques que j'ai à vous soumettre, en réponse à la proposition contenue en votre lettre.

Il y a plus d'une année que l'on parle, dans la presse et dans les assemblées publiques, de l'affaire à laquelle vous faites allusion. Vous aviez un moyen bien facile d'anéantir de suite toutes ces accusations, en donnant au public l'explication que vous m'offrez maintenant à moi seul, à la condition expresse que je n'en dévoilerai jamais les détails, et que je vous donnerai une déclaration écrite et signée par moi, conforme à ce que je constaterai par les pièces justificatives que vous offrez de me montrer.

Croyez-vous que le public sera satisfait d'une telle déclaration? Et moi-même, malgré le désir que j'ai de répondre à la confiance que vous placez en moi, serais-je satisfait, en vous donnant cette déclaration, aux conditions que vous voulez m'imposer?

Si je vous ai fait une injustice, (et votre proposition me porte à le croire,) donnez-moi l'occasion de la réparer publiquement et ouvertement.

Publiez les noms de ceux qui ont reçu les trente-deux mille piastres, et je serai le premier, non-seulement à reconnaître mon tort, mais encore à féliciter le pays, qui est aussi intéressé à la réputation de ses hommes publics qu'ils le sont eux-mêmes.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre obéissant serv.

H. G. JOLY.

Québec, 29 juillet 1875.

H. G. Joly, Ecr.,
M. P. P.
Pointe-Platon.

Monsieur,

J'ai reçu, hier après midi, votre lettre du 27 en réponse à la mienne du 22 de ce mois.

Je vous ai reproché dans ma lettre d'avoir, à une assemblée publique à Montmagny, fait usage d'expressions comportant que j'avais approprié à mon avantage particulier une somme d'argent qui m'avait été donnée pour des objets de parti.

Et vous me répondez que, depuis plus d'une année, l'on parle dans la presse et dans les assemblées publiques de l'affaire à laquelle je fais allusion.

Mais depuis quand, Monsieur, une accusation portée dans une certaine presse et niée par la presse opposée, une accusation faite dans une assemblée publique par un adversaire politique et niée par un partisan ou ami politique, est-elle devenue un fait ou une preuve? Depuis quand une accusation de cette gravité, faite sans preuve, justifie-t-elle un gentilhomme de votre position, un avocat, un membre de la législature, le Chef d'un parti politique, de s'en servir soit privéement soit publiquement pour nuire à sa réputation comme homme privé et comme homme public?

A cela vous répondez qu'il m'était bien facile d'anéantir ces accusations, en donnant au public la preuve que je vous ai offerte, c'est-à-dire de donner les noms de ceux qui ont reçu de moi les trente-deux mille piastres.

Supposons qu'il m'ait été bien facile de faire ce que vous dites, cela ne justifiait pas votre odieuse calomnie à mon adresse. Mais pour que je prenne vous, en me demandant d'exposer aux attaques et aux insultes de la presse qui vous soutient et me calomnie, des hommes qui m'ont accordé et m'accordent encore leur confiance? Est-ce là le rôle que vous aimeriez à jouer vous-même sous les mêmes circons-

tances, vous qui n'hésitez jamais à défendre vos amis envers et contre tous ?

La proposition que je vous ai faite, je vous l'ai faite parce que j'avais confiance dans votre honorabilité. Je vous l'ai faite, parce que je savais que j'avais en mains et que j'allais mettre devant vous des pièces justificatives qui convaincraient même vous, monsieur, mon adversaire politique, et le chef du parti opposé à celui auquel j'appartiens. Je vous l'ai faite, parce que je savais que, tout en vous prouvant que vous m'avez calomnié, je n'exposais pas mes amis que je confiais à votre honneur. Je vous l'ai faite enfin, parce que je vous fournissais ainsi un moyen très-honorable de réparer votre grave injustice à mon égard, par la publication que j'aurais faite de la déclaration écrite que vous deviez signer et faire conforme à ce que vous auriez constaté par les pièces justificatives en question.

Mais vous refusez ma proposition en me demandant si je crois que le public serait satisfait de votre déclaration écrite et signée par vous. Et pourquoi ne serait-il pas satisfait ? Supposeriez-vous par hasard que le public crût à collusion entre nous ?

Vous allez plus loin, vous vous demandez si, malgré le désir que j'ai de répondre à la confiance que j'ai placée en vous, vous seriez vous-même satisfait en me donnant cette déclaration à la condition que j'ai imposée. Je ne sais pas ce qui peut vous satisfaire ; mais rien ne vous eût empêché, si vous l'aviez cru bon, de référer directement aux personnes nommées dans ces pièces justificatives, si ces pièces ne vous satisfaisaient pas.

Et d'ailleurs, il me semble que, quand il s'agissait de réparer un tort grave que vous avez essayé de me faire, vous deviez saisir l'occasion que je vous offrais de réparer, autant que vous le pouviez, votre injustice et votre calomnie. La chose devait vous paraître facile, puisque vous avouez que la proposition que je vous ai faite, vous porte à croire que vous m'avez fait une injustice.

Mais vous ne voulez la réparer publiquement et ouvertement qu'à la condition que je trahisse mes amis. Vous me dites : « Publiez leurs noms, c'est-à-dire, livrez-les en pâture à ma presse et à mes partisans, et alors non-seulement je serai le premier à reconnaître mon tort, mais encore à féliciter le pays, qui est aussi intéressé à la réputation de ses hommes publics qu'ils le sont eux-mêmes. »

Je croyais cependant ne pas m'être trompé en m'adressant à vous. Je vous donnais une marque de confiance que je n'aurais certes pas donnée à bien d'autres dans votre camp.

Je confiais mon honneur et le repos de mes amis à votre honorabilité. Et tout cela pour vous donner occasion de réparer d'une manière honorable et qui ne pût vous blesser en rien, une odieuse calomnie, à laquelle vous aviez prêté l'appui de votre parole dans ce que je supposais être la chaleur du débat. Mais vous refusez à moins que je ne déshonore en vous livrant mes amis.

Merci, monsieur. Je continuerai à protéger ceux qui m'ont suivi comme leur chef. La trahison n'est pas mon caractère.

Si vous n'êtes pas prêt à reconnaître votre tort, à réparer votre injustice, à détruire votre calomnie, qu'à la condition que je sois le directeur de mes amis et de mon parti, vivez avec votre injustice, emportez votre calomnie même dans votre tombeau. L'opinion publique en fera justice ; et soyez sûr que le temps n'est pas éloigné où j'aurai un homme honorable et désintéressé, qui fera, en vue seule de la justice, ce que vous refusez de faire pour réparer votre injustice et votre calomnie.

Je demeure, Monsieur,

Votre très-humble serviteur,

HECTOR, L. LANGEVIN.

Québec, 9 août 1875.

Monsieur,

La lettre que je vous adressais le 29 juillet dernier, étant restée sans réponse pendant plus de dix jours, j'en conclus que notre correspondance est close. Il ne me reste plus qu'à vous informer que je me propose de la livrer à la publicité.

Je demeure, Monsieur,

Votre très-humble serviteur,

HECTOR L. LANGEVIN.

H. G. Joly, Ecr.,
M. P. P.
Pointe-Platon.

SCIENCE POPULAIRE

C'est un devoir de la presse de recueillir et de servir à ses lecteurs tous les renseignements utiles. En voici un qui nous a semblé mériter d'être enregistré et recommandé à l'attention de tout le monde.

On assure que le café brûlé agit avec énergie sur les émanations putrides animales ou végétales. Ainsi une pièce dans laquelle se trouvait depuis quelque temps de la viande fortement gâtée, s'est trouvée désinfectée à l'instant par suite du simple passage d'une livre de café fraîchement brûlé.

La mauvaise odeur qui se développe dans une maison lors de la vidange de la fosse dis-

paraît rapidement à la suite de fumigation avec le café. Le gibier mort saupoudré avec du café se conserve frais pendant plusieurs jours. Ce moyen est surtout pratique quand le gibier doit être expédié.

Le café est très-bon comme fumigation dans les chambres de malades ; dans les épidémies, il vaut en tout cas mieux que le chlore ou l'acide carbonique, dont l'odeur seul rend déjà malade.

LE CORPS HUMAIN

Si vous avez 18 ans environ, la charpente de votre corps se compose de 160 os, soutenus ou reliés ensemble par 500 muscles ; 25 livres de sang circulent dans vos veines ; votre cœur a 5 pouces de long et 3 de large ; bat à raison de 70 pulsations par minute, 4,200 par heure, 100,800 par jours et 36,725,200 par année. A chaque pulsation, deux onces de sang se dégagent du cœur ; de sorte qu'il laisse écouler chaque jour environ sept tonnes de cet élément essentiel à la vie. Vos poumons peuvent contenir un gallon d'air, et vous en respirez 24,000 par jour. La pesanteur de votre cerveau est d'un peu plus de trois livres, et le nombre de vos nerfs est de plus de 10 millions. Votre peau se compose de 3 couches, et varie en épaisseur de $\frac{1}{2}$ à $\frac{1}{4}$ de pouce ; elle est soumise à une pression de 15 livres par pouce carré. Chaque pouce carré contient 3,500 fossés, dont chacun d'environ un quart de pouce de long, faisant une longueur totale, sur toute la surface de votre corps de 201,166 pieds ; fossé de tuile pour drainer le corps de près de 400 milles de long.

Voici quelques détails curieux sur les mœurs des otaries, lions de mer, ou lions du jour, qui en ce moment attirent tout Paris au Jardin d'acclimatation. Ils passent l'hiver, hors de la portée des ours blancs, dans les crevasses des glaces polaires ; au printemps, les mâles seuls gagnent quelque île sous une latitude tempérée, et y cherchent un emplacement où établir leurs familles ; c'est l'occasion de sanglants combats, car le terrain est disputé pied à pied. Un mois plus tard arrivent les femelles souvent au nombre de plus de 10,000.

Quelques jours après leur arrivée, elles mettent bas un ou deux petits. C'est ce moment que l'on choisit pour s'en emparer, mais non sans danger.

Les grands troupeaux d'otaries, attaqués par de harois marins, font d'abord face à l'ennemi, en montrant leurs dents aiguës ; et en poussant des cris qui ressemblent à ceux des chiens courants lancés sur la piste. Mis en fuite, ils vont aussi vite que l'homme, mais tombent bientôt épuisés. On les assomme à coups d'avirons, puis on les dépouille de leur peau que l'on coupe autour des membres antérieurs, que l'on fend sur la poitrine et qu'on enlève ensuite comme un gilet.

M. Paul Bert, que ses études sur les effets physiologiques de la compression et de la décompression ont rendu presque célèbre, a constaté que dans le gaz oxygène, les matières susceptibles de se gâter, de tourner, d'aigrir, de fermenter, restent stables : la viande maintenue dans l'oxygène comprimé est devenue jaune, légèrement acidé, mais n'a rien perdu de ses qualités nutritives. M. Bert explique ce phénomène par le fait que l'oxygène comprimé tue, brûlerait en quelque sorte les vibrations, les êtres microscopiques ou les végétaux élémentaires qui déterminent la fermentation. Ce qui le prouve, c'est que le *Mycoderma vini* semé à la surface du vin et qui, sous l'influence de l'air, détermine la fermentation de ce liquide en vinaigre, est tué, tombe au fond du vase à l'état de matière inerte et le vin se conserve indéfiniment avec son même degré alcoolique. Les cerises, les fraises, le pain mouillé se sont également conservés dans l'oxygène comprimé. La série des découvertes dues à M. P. Bert ouvre un très-vaste horizon aux recherches scientifiques, en même temps qu'elle fournit un moyen simple, commode et certain de conserver intacts certains corps pharmaceutiques d'altération facile.

NOS GRAVURES

Le Fort Cumberland

C'est un de ces nombreux postes de traite que la Compagnie de la baie d'Hudson a jetés dans ces solitudes, comme les Arabes créent des oasis dans le désert. Séparés par d'immenses distances, ces forts renferment des magasins où les vivres, les vêtements et les articles du commerce d'échange, poudre, couteaux, clous, fusils, etc., se trouvent en tout temps.

La Ferme de M. H. Bélanger aux Fourches de la Saskatchewan

Ces deux falaises escarpées entre lesquelles coule une des grandes voies navigables du Nord-Ouest, la Saskatchewan, représentent le site où s'élève l'établissement de M. Horace Bélanger, frère de l'hon. M. Letellier, et l'un des premiers colons de ces parages.

Ce hardi pionnier des solitudes quittait la rivière Ouelle en 1854, pour s'engager au service de la Compagnie de la Baie d'Hudson, au moment de la construction du canal du Sault Ste. Marie.

Un an plus tard, notre Canadien se fixait à Michipicoten, sur le lac Supérieur. Quelques années après, la Compagnie lui confiait la garde du Fort Seul, une localité si solitaire qu'il se passait souvent de longs mois et parfois des années sans qu'on y vit un blanc.

M. H. Bélanger fut ensuite chargé de conduire les convois que la Compagnie expédiait au poste de traite du Fort York. Après avoir successivement habité le Fort St. Jean, près du lac Winnipeg et le Fort Lacorne, il fut choisi, comme administrateur du Fort Cumberland, où il réside actuellement.

Il se trouve là aujourd'hui le noyau d'une petite colonie agricole, composée de Canadiens-Français, divisés en trois petits établissements.

Tous ces cultivateurs sont établis aux Fourches de la Saskatchewan, une région fertile, où les terres bien arrosées produisent en abondance du foin, des céréales et des légumes.

Grâce à son activité, à son énergie, M. H. Bélanger s'est créé une belle position, car il est non seulement un des officiers habiles, mais encore actionnaire de la Compagnie de la baie d'Hudson. M. Bélanger est marié depuis dix huit ans, et deux de ses enfants suivent en ce moment les cours du collège de St. Boniface.

Le Port de Montréal

A l'aspect de cette forêt de mâts, de ces cheminées de steamers, de colis de toute espèce et de toutes formes, empilés ou étendus sur les quais ; à la vue de ces camions, voitures ou charettes, wagons, sillonnant la chaussée, l'en devine une des saisons d'affaires de notre port.

Notre gravure représente la partie ouest du port de Montréal, celle plus particulièrement réservée aux grandes compagnies de navigation.

Depuis dix ans, les progrès de la navigation transatlantique ont plus que triplé.

Voici, pour les intéressés, un état comparatif pour les trois dernières années, et qu'ils pourront consulter avec fruit.

PORT DE MONTRÉAL.—Nombre et tonnage des vaisseaux de mer arrivés dans le port depuis l'ouverture de la navigation jusqu'au premier d'août 1873, 1874 et 1875 :

	Vaisseaux.	Tonnage.
1873.....	336	202,307
1874.....	390	234,400
1875.....	305	178,154

CLASSIFICATION.

	1873	1874	1875
Steamers.....	116	135	120
Vaisseaux.....	39	23	19
Barques.....	78	99	64
Bricks.....	6	8	9
Brigantins.....	25	28	23
Goëlettes.....	72	97	71
Total.....	336	390	305

Nombre des navires de l'intérieur arrivés dans le port de Montréal, depuis l'ouverture de la navigation jusqu'au premier août, dans les trois dernières années :

1873.....	2827
1874.....	3264
1875.....	2560

A. M. RUDOLF,

Maître du Havre.

Bureau du Havre, 2 août 1875.

La Sainte Famille

On ne saurait traduire avec plus de noblesse et d'élégance le sentiment maternel.

M. Bourguereau, le peintre de cette œuvre exquise d'art, a parfaitement rendu la physionomie pure et chaste de la vierge. En dépit de sa qualité de mère, la vierge n'a rien des réalités terrestres ; on sent et l'on devine le rôle extra humain de la mère du sauveur. L'enfant divin, et St. Jean-Baptiste, le précurseur, révèlent déjà dans leur première caresse, dans ce baiser presque fraternel, l'affection qui les unira, et comme le rôle que ce dernier a été appelé à remplir par les prophéties.

Quel art dans l'ajustement du costume de la figure principale ! Et comme ces formes indécises de l'enfance et celles plus fermes de l'adolescent sont savamment traitées.

Quant au fond du tableau et au siège, c'est parfait de couleur locale. On se trouve en présence d'une de ces œuvres de sculpture telles que les artistes du moyen-âge savaient en produire.

L'on fait peut-être mieux aujourd'hui, les difficultés d'exécution n'ont plus de secrets, mais ce qui manque aux productions modernes, c'est le caractère vraiment original de ces époques naïves, ce je ne sais quoi qui était comme l'âme extérieure et sensible d'un sentiment profond, d'une idée dominante et créatrice.

Le Remède Futur à la Corruption Electorale

Pour tous ceux qui suivent les débats contradictoires des procès électoraux, il est évident que le magistrat, en appliquant la loi, se sert d'une arme à deux tranchants.

Par les clauses des bills adoptés par le Parlement et notre Législature Locale, il suffit de la preuve d'une manœuvre corruptrice de la part d'un électeur pour annuler l'élection.

Qui paie les pots cassés dans ce cas ? c'est celui des candidats, souvent ignorant du fait, en faveur de qui la menée corruptrice a eu lieu.

Donc l'innocent paie pour le coupable.

Nous pensons qu'une modification de la loi électorale faite dans le sens tel que représenté par notre gravure, satisfait l'opinion.

Qu'à l'avenir l'agent et sa victime soient considérés comme complices, subissent non-seulement l'amende, mais l'emprisonnement et soient privés de leurs droits politiques pour un temps déterminé, et nous pensons que les intéressés, sûrs du sort qui les attend, y regarderont à deux fois avant de se risquer. Il se trouve des amis qui payent l'amende, mais la loi n'admettant point de remplaçant pour la prison, les coupables devront purger eux-mêmes leur peine, chose toujours désagréable, parfois pénible et doublement préjudiciable.

Cet amendement à la loi actuelle ne rencontrera certainement aucun obstacle au Parlement : tout député ayant intérêt, comme législateur et candidat, à voter cette mesure.

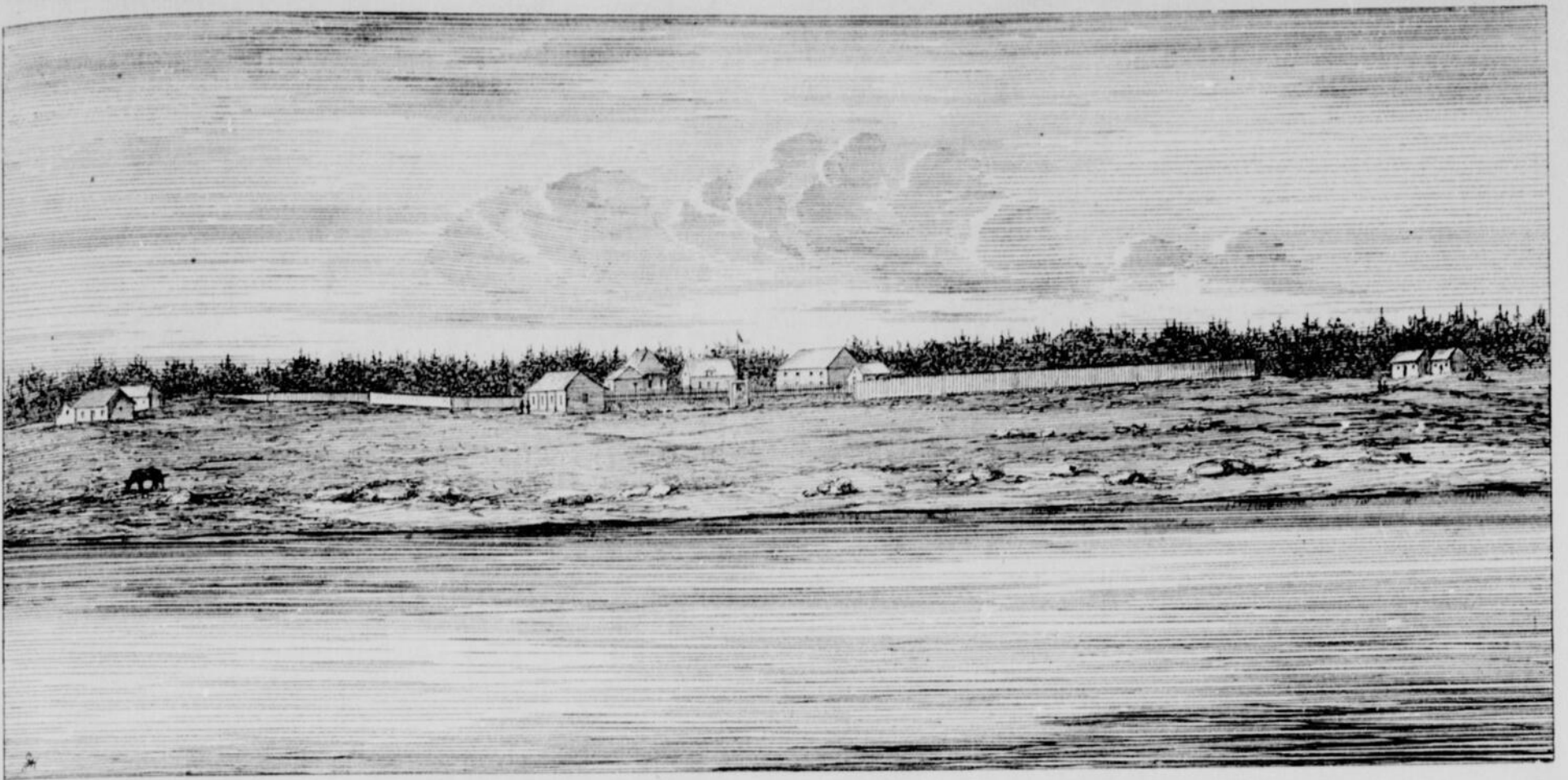
Comme l'a dit un axiome qui fut célèbre en son temps : « Il faut sortir de la légalité pour rentrer dans le droit. »

A. ACHINTE.

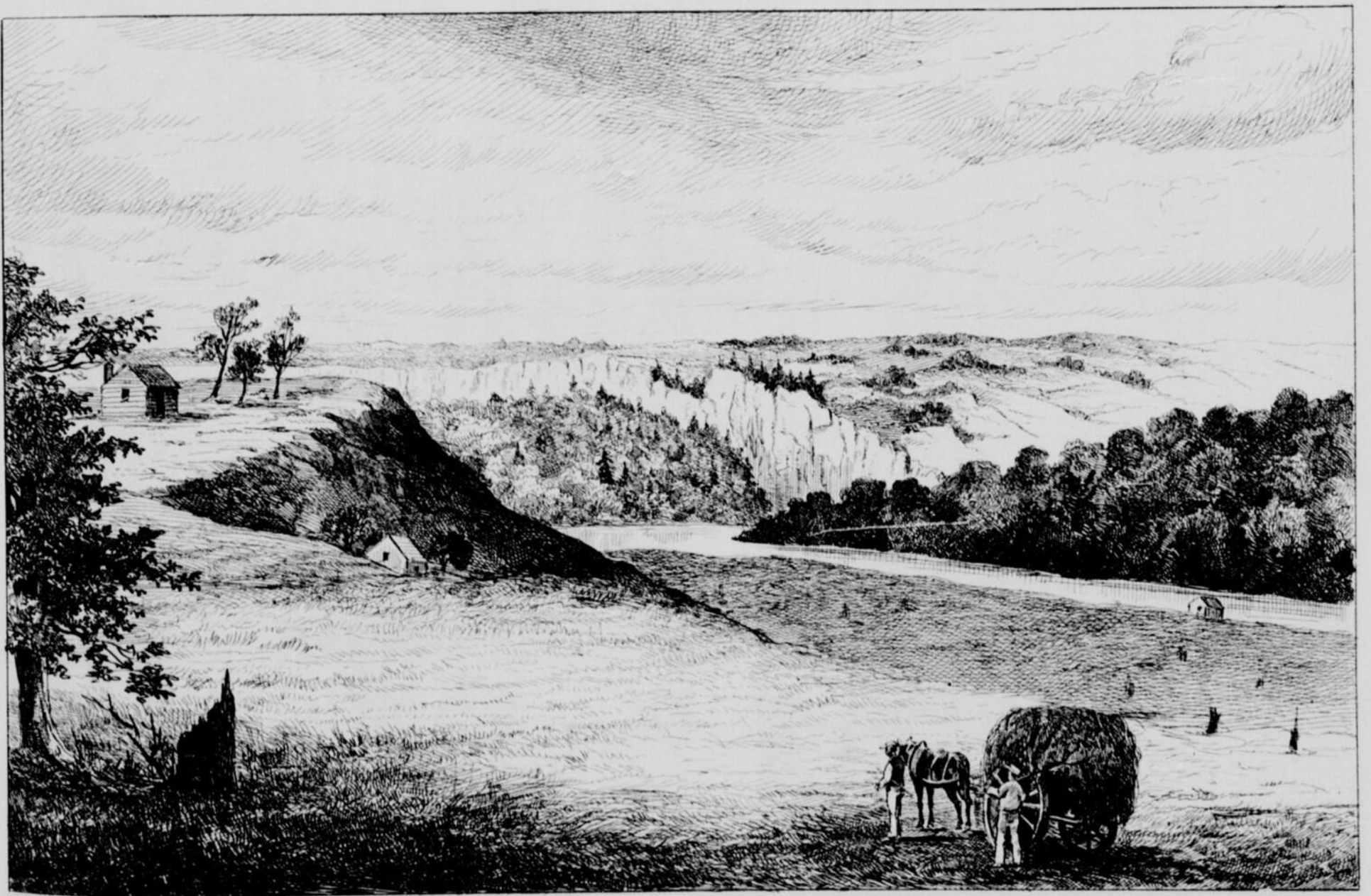
La ligue des Compagnies étrangères pour la mise en vigueur du tarif, fait de l'assurance contre l'incendie, un monopole contre lequel protestent le commerce et les assurés.

Aussi l'établissement de la *Stadacona*, compagnie d'assurance contre l'incendie, dont les bureaux sont au No. 13, Place d'Armes, a rencontré immédiatement la faveur du public.

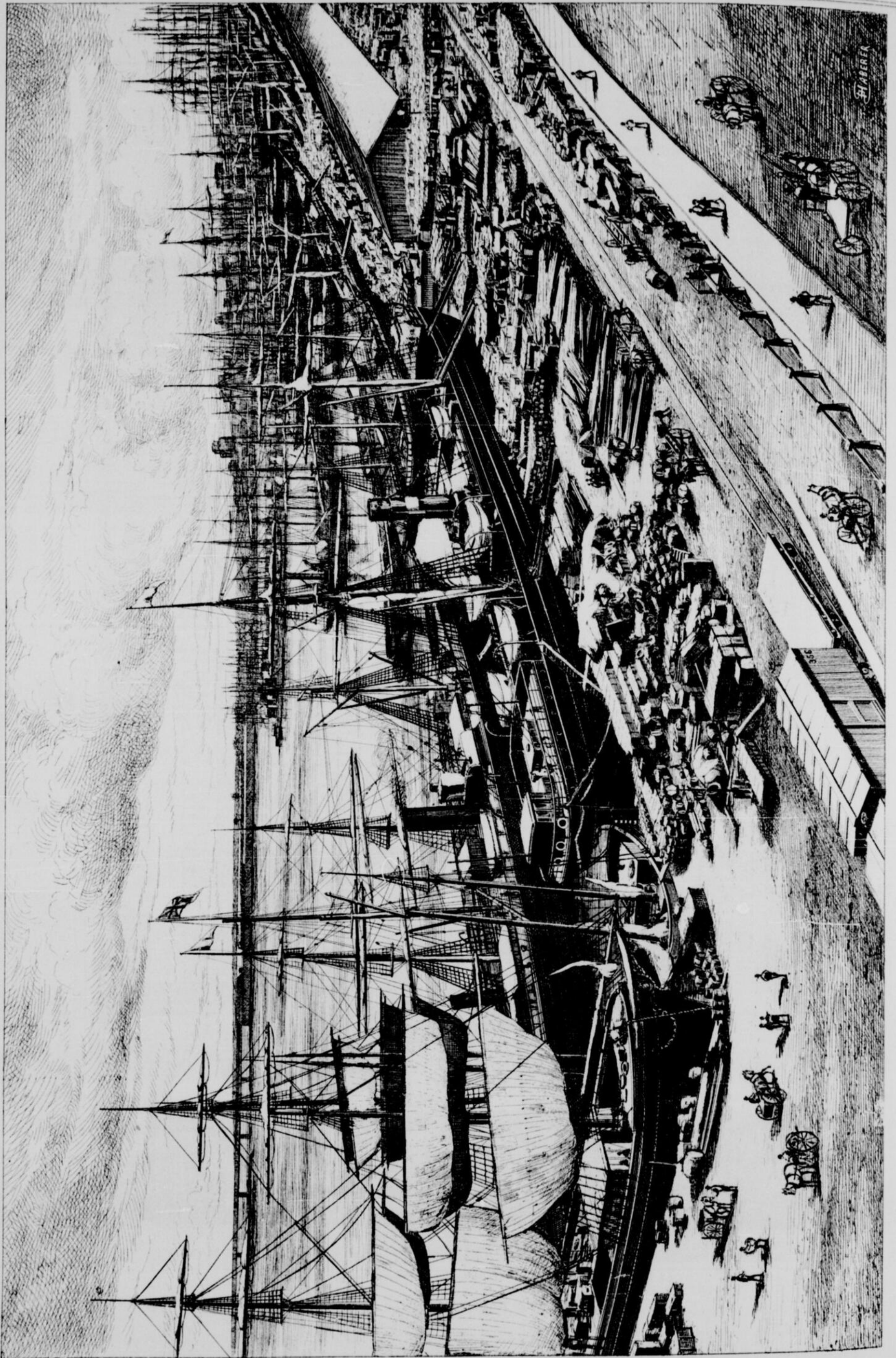
La modération de la prime, conséquence naturelle de la classification du risque selon sa gravité, a remplacé l'assurance dans la position qu'elle doit occuper. L'échange équitable d'une prime contre l'endossement de la responsabilité du risque.



LE FORT CUMBERLAND



LA FERME DE M. H. BELANGER AUX FOURCHES DE LA SASKATCHEWAN



LE PORT DE MONTREAL (COTE OUEST)



LA SAINTE FAMILLE - TABLEAU DE BOUGUEREAU



LE REMÈDE FUTUR A LA CORRUPTION ÉLECTORALE

UNE NOCE EN BRETAGNE

Si pour arriver dans cette contrée française il fallait traverser une rivière assez large pour faire supposer un bras de mer, on se croirait en Angleterre, tant, dans certaines parties, l'aspect de la Bretagne est celui de la principauté de Galles.

Le paysage breton se présente de la façon la plus grandiose : arbres altiers, massifs de verdure, fourrés inextricables, ruisseaux grondeurs dans les vallées, marais déserts, landes sans fin, mystères druidiques, plages désolées ou falaises infranchissables, tout s'y trouve. Mais cet ensemble, détaillé à mesure qu'on y pénètre, perd de son prestige, les mystères de Carnac exceptés.

Les habitations, les plus souvent cachées dans les arbres pleins de sève, qui bordent une source, un ruisseau ou une rivière, n'animent en rien un paysage dans lequel leur fumée seule se distingue à l'heure des repas. Cette fumée cessant, celui qui n'est pas du pays peut passer près de ces demeures sans même les soupçonner.

Celles qu'on découvre dans une éclaircie, sur un plateau découvert, ou bien au bout d'une vieille avenue qui fut seigneuriale, prennent tout d'abord une apparence mensongère. Un haut toit d'ardoises, accidenté d'énormes cheminées, fait penser à un logis important, ou tout au moins à une gentilhommière.

Mais, une fois arrivé dans la cour, laquelle n'est le plus souvent qu'une marre infecte, l'on cherche longtemps avant de trouver une porte assez majuscule pour donner passage à une créature humaine. Cette porte, toute basse qu'elle est, donne entrée au logis, et quel logis ! Les autres sont celles des étables, car généralement les animaux domestiques de toute espèce sont abrités sous le même toit que leur maître. Et ce n'est pas le logement de ce dernier qui est le plus salubre, croyez-le bien !

Le manque de désir de confort s'explique, chez le breton, un peu par le manque de ressources pour mieux faire, beaucoup par son indolence native et la manière dont il envisage son gîte, qui n'est pour lui qu'un abri passager, dans lequel il se retire pour prendre ses repas et s'y reposer la nuit.

Le Breton est peu travailleur. Il vit sans songer à augmenter son avoir ; c'est à peine si chaque petit propriétaire défriche et met en culture pendant sa vie un journal de lande adhérente à son petit bien. Le grain qu'il récolte le fait vivre et fourni à la semence prochaine ; le produit de son bétail sert à payer son fermage, s'il est fermier, et son maître payé, il s'occupe de ses deux récoltes favorites, les pommes et le sarrasin. Les pommes, inutile de le dire, lui donnent le cidre, et le sarrasin fournit la farine pour la fabrication de la galette. Ces deux récoltes abritées, le Breton n'a plus de souci, car si le cidre est son esprit, la galette est sa vie. Il la mêle à son lard, il la mêle à son cidre, il la mêle à son lait. Que pendant quelques semaines on en prive un breton, son teint devient maladif. L'apathie qui lui est habituelle redouble.

Ce mets, en Bretagne, est tellement le mets de tous, qu'une galette est toujours offerte à quiconque arrive au moment du repas.

Le Breton est hospitalier. Journallement nous l'avons expérimenté. Il offre et insiste avec cordialité.

Son maître payé, s'il est fermier, le paysan breton pourrait placer en améliorations, en augmentations de cheptel ou en achat de terrain pour lui-même le produit de sa basse cour, car il n'a pas à songer à se pourvoir de vêtements, pas plus qu'à en pourvoir sa famille : la toison de ses

moutons et le lin qu'il récolte, laine et lin filés par les femmes du logis fournissent la *vesture* pour tous.

Malheureusement le Breton aime le cabaret, et il ne se fait pas faute d'y dépenser les quelques francs que lui a fait réaliser au marché la vente de ses œufs, de son beurre ou de ses volailles.

Et l'on trouve, dans ce cabaret maudit, autant de femmes que d'hommes. Ce n'est pas le cidre seul qui y est bu : le café et l'eau-de-vie, devenus *micamo*, s'y détaillent et y sont versés avec une effrayante abondance. Femmes et hommes s'excitent d'abord, se provoquent ensuite ; et, bien que le café qu'on leur sert ne coûte que vingt centimes la tasse, y compris le sucre et le verre d'eau-de-vie, ceux qui en font abus n'en sortent pas moins chanceants, et ils regagnent leurs demeures, légers d'argent, mais la tête par trop alourdie.

Dans ce pays si apathique, un désir remue cependant ces populations : celui de se réunir. Soit pour une mort, un baptême ou un mariage, les Bretons se visitent toujours et ne craignent jamais de venir de très-loin. Et, tenez, quels sont donc ces cavaliers qui justement se montrent à l'horizon ?

Ils accourent de toutes parts. Sont-ils étrangers et viennent-ils planter leur tente dans ces grandes landes abandonnées ?

N'en croyez rien. Voyez : ils se dirigent vers un point qui, pour eux, semble être un point de ralliement. Leur nombre augmente sans cesse ; de divisés qu'ils étaient, ils sont devenus groupes, puis masses bruyantes et animées, bariolées de vives couleurs, car les femmes y dominent en nombre. Leur costume pittoresque et varié indique des localités différentes. Leur coiffure se singularise, surtout par une grande diversité, depuis la *poupette* des coquettes jeunes filles fières d'exhiber leurs cheveux luxuriants, jusqu'à la *cattiolle* cossue des riches ménagères.

Dans cette troupe, les uns portent à l'arçon de leur selle des volailles de toute sorte ; d'autres conduisent des vaches à l'air hébété.

Quelques-uns portent avec précaution des paniers remplis d'œufs, d'autres des moutons en croupe, quelques autres touchent devant eux un veau récalcitrant ou des porcs qui crient.

Où vont donc tous ces voyageurs ? Ils sont en si grand nombre que leur absence doit dépeupler bien des villages ; et toutes les bêtes qu'ils emportent ou conduisent pourraient approvisionner la population d'une petite ville.

Où ils vont ?... Vers cette chétive demeure perdue dans ce massif de vieux châtaigniers au vert profond, et qu'entourent des haies d'ajoncs aux fleurs d'or....

Déjà la veille, à la tombée de la nuit, on a pu voir se dirigeant vers cette habitation une voiture chargée de jeunes filles, chantant autour d'une énorme *guenouillée* de lin, couronnée de fleurs et ceinturée de rubans. Pourquoi cette voiture la veille ?... pourquoi le lendemain tout ce monde assemblée, paré, approvisionné ?

C'est parce que quelques jours auparavant une jeune fille est sortie de cette demeure, qu'elle est montée sur un petit cheval qu'on lui tenait en bride, et qu'elle s'est ensuite acheminée, insoucieuse et gaie, vers une autre demeure où un jeune gars l'attendait. Elle a dit à ce jeune gars : — Voulez-vous me faire l'honneur d'être mon mari mardi prochain ?

Le jeune gars, qui avait la réponse gravée dans le cœur, a dit : — Oui ! Et la jeune fille, après avoir bu l'indispensable tasse de *micamo*, est remontée à cheval pour revenir chez son père.

Deux heures après qu'elle y a été de retour, le jeune gars y est arrivé. La jeune fille l'attendait.

— Voulez-vous, lui a-t-il dit, me faire l'honneur d'être mon épouse mardi prochain ?

La jeune fille elle aussi a dit : — Oui ; et chacun de son côté, tous les deux sont partis, invitant dans la lande, dans les fermes, dans les hameaux, dans les bourgs, toutes celles qu'ils rencontrent des personnes de leur parenté proche ou éloignée.

Mais le père de cette jeune fille est donc bien riche ? Bien riche aussi est donc le père de son fiancé ? Point. Les quatre cents personnes invitées à cette noce apportent avec elles de quoi se nourrir. Par suite de ce vieil usage de collectivité, les pères et mères des mariés n'auront à fournir que le cidre et le pain qu'ils ont cuit en commun ; car chez eux, le jour même du mariage, s'installera un cafetier qui fournira pour vingt centimes la tasse de *micamo*, dont les Bretons sont si friands. Les deux pères réunis auront tué la veille une vache engraisnée à cette intention, quelques moutons ; tout le reste aura été emporté par chacun. Chacune des jeunes filles invitées par la mariée lui apportera également un objet devant aider à monter son ménage. De sorte que ces noces qu'on supposerait devoir être ruineuses, pour ceux chez qui elles se font, tout au contraire sont productives en raison même du plus grand nombre de convives qu'elles réunissent.

L'invitation faite au mariage par la fiancée bretonne à son fiancé est un spécimen explicatif des deux sexes. Le Breton est timide, timoré, bien moins pourvu d'initiative, moins *élucable* surtout que la Bretonne.

La fête a lieu en plein air. On a le ciel pour toit ; sous les pieds, un fin gazon brouillé de près par les moutons ; autour de soi des haies fournies de chèvre-feuilles en fleurs, de digitales aux clochettes de pourpre, d'orchis aux longs épis blancs, roses, lilas ou vert d'eau. La flore bretonne est si riche !

A cause de la chaleur, si c'est l'été, le mariage se fera de bonne heure. On est d'ailleurs à deux lieues de la paroisse.

Le cheval le plus beau, le mieux harnaché de la troupe est offert à la mariée. Chaque cavalier prend en croupe une jeune fille ; les vieilles gens s'entassent dans des chars traînés par des bœufs, par des chevaux. Le violoneux prend la tête, les coups de fusils tonnent, le violon sonne, le cortège se met en marche.

Au retour de la paroisse l'on dîne, l'on boit ; puis les jeunes filles sont invitées à chanter de naïves pastorales, souvent et plus souvent encore d'hiéroglyphiques ballades. Mais le violon sonne et toute la jeunesse va danser. La contredanse bretonne est un composé de figures alternées de valse et de rondes ; il faut voir comme les Bretonnes la dansent joliment ; elles ont des *pas-pieds* d'une légèreté, d'une hardiesse à dérouter et à charmer un chorégraphe. Mais les danses sont interrompues. L'heure solennelle est venue où l'une des matrones vient chanter à la mariée la complainte nuptiale.

Quel peut avoir été le poète-philosophe qui a fait cette complainte, vrai et saisissant tableau de la vie de la femme. Mère, épouse, qu'elle soit paysanne ou grande dame, oui ! ce sera bien le cœur de l'une comme de l'autre qui sera frappé !... L'exégèse de ces chants populaires, adhérents au sol de chaque contrée devrait être un fil conducteur pour guider le patient explorateur des mœurs dans les générations qui nous ont précédés.

JEAN-JACQUES.

Les Pastilles du Dr. Nelaton, contre le Rhume, maladies de bronches, maux de Gorge et Consomption, produisent toujours l'effet désiré. — Lafond et cie. 25 cents la boîte.

RECETTES.—ÉCONOMIE DOMESTIQUE

Moyen d'empêcher l'acier de se rouiller.—Pour prévenir la rouille sur les objets d'acier poli, les couteliers anglais les frottent avec de la chaux vive en poudre, ou ils les trempent dans l'eau de chaux avant d'en faire l'expédition.

Autre moyen.—On enterre un bon morceau de chaux vive dans la fourmillière, et on jette de l'eau dessus. Cela en détruit un grand nombre, et les autres qui seraient échappées à la mort, ne pouvant supporter cette odeur ne reviendront plus sur cette place.

Remède pour les coupures.—Le remède suivant est parfait pour les coupures, quelque graves qu'elles soient, et on ne peut plus simple. Prenez des tiges de grande consoude, pilez-les et appliquez-les sur la blessure en les y retenant par un bandage ; on laisse cet emplâtre en place pendant huit ou quinze jours, sans le toucher, suivant la profondeur de la ble sure ; lorsqu'on l'enlève, non-seulement la coupure est fermée, mais il n'y a plus même de cicatrice. Dans l'hiver, au lieu des tiges, on emploie la racine, que l'on fait cuire dans l'eau, et que l'on écrase ensuite. Cette plante est très-commune dans tous les jardins, où elle vient sans culture.

Coups de soleil. (Accidents causés par les) —Le coup de soleil est une impression produite par l'action violente ou subite d'un soleil ardent. L'effet du coup de soleil lorsqu'il porte seulement sur un membre ou une partie du tronc, est une espèce d'érysipèle ; mais quand il frappe sur la tête, il en résulte quelquefois une affection cérébrale accompagnée de fièvre. Un des plus légers effets du soleil sur la tête s'est de procurer un rhume de cerveau, un mal de gorge, une sécheresse dans les yeux. Les symptômes les plus ordinaires de cet accident sont caractérisés par la rougeur et la chaleur intense de la peau. Les accidents occasionnés par les coups de soleil demandent un traitement d'autant plus prompt qu'ils sont plus violents. Au préalable, en attendant l'arrivée du médecin, on a recours aux boissons rafraîchissantes et acidulées, l'eau vinaigrée avec une bonne cuillerée à café de bon vinaigre par verre, les sirops de limon ou de groseilles. On peut aussi user de bains tièdes, des lotions fraîches sur la partie enflammée, des onctions avec de la crème, le cérat simple, l'huile fraîche suffisent habituellement pour dissiper la douleur que le malade éprouve. Lorsque les symptômes sont graves, pour peu qu'on perde de temps, le mal devient incurable. Le point essentiel est de modérer la fougue du sang et d'y éteindre le feu qui s'y est insinué. Les bains de pieds et les rafraîchissants conviennent à la vérité, dans les cas de coups de soleil, mais les saignées, mais les bains entiers et surtout les bains froids, doivent être réservés pour les circonstances graves et menaçantes.

Il ne faut jamais sortir, surtout à la campagne sans avoir la tête couverte ; ne jamais se reposer au soleil après avoir mangé et bu plus que de coutume.

Aliments.—La nourriture, selon qu'elle est bonne ou mauvaise, a une influence qui se révèle à tous les âges, chez tous les individus et dans toutes les conditions.

La qualité des aliments dépend beaucoup de leur préparation et varie selon les individus qui en font usage.

Avoir des repas réglés, est une bonne habitude ; en ne faisant point d'excès, on est toujours sûr d'avoir bon appétit. Faites au moins trois repas par jour si vous vous livrez à un travail fatigant. Le pain étant la partie principale du repas, doit être de bonne qualité.

La viande est le meilleur aliment pour celui qui travaille, il ne faut pas non plus toujours manger gras. Variez la nourriture autant que possible. Les meilleures viandes sont : le bœuf, le mouton, le veau, pourvu qu'il soit assez vieux.

Pour les convalescents et les gens faibles, les poissons, les viandes blanches, le jeune veau, le poulet sont préférables.

Le bouillon gras est nutritif, agréable et facile à digérer. C'est un malheur si une famille ne peut manger la soupe grasse au moins tous les deux jours.

Les œufs nourrissent bien et sont d'une facile digestion, pourvu qu'on ne les mange pas durs. Ils ne font jamais mal et n'échauffent pas comme on le croit généralement.

Les légumes, qu'on se procure facilement et à bon marché, sont une grande ressource pour les familles peu aisées ; les pommes de terre, les haricots, les lentilles arrangés en bouillie ou purée, sont très-nourissants. Les carottes, les betteraves, les navets, sont également nourrissants. Le cresson, la laitue cuite, les asperges, la chicorée, renferment peu de matières nutritives, ils conviennent dans la convalescence.

Les fruits, en parfaite maturité, ne font jamais de mal ; quelques-uns, par leur composition, font l'office de légers purgatifs, en agissant naturellement sur les intestins, ce sont : les raisins, les cerises, les prunes, les pruneaux.

Le poivre, la cannelle, les clous de girofle et en général toutes les épices, ont plutôt un effet nuisible qu'utile. Le vinaigre doit être employé avec ménagement ; ne le buvez jamais pur, il détériore l'estomac.

LA CHASSEGALERIE

Tout le monde a entendu parler de la Chasse-galerie; presque tous nos grands pères en ont vu passer au-dessus de leur maison entre dix et onze heures du soir; un de mes oncles avait appris une chanson sur l'aviron de ces étranges canotiers; enfin nos grands pères ont couru la Chasse-galerie.

Cette manière commode de voyager dans les airs, au-dessus des douanes et des barrières de péage, est tombée en désuétude. Hélas! hélas! les rois et les coutumes s'en vont!

Aujourd'hui, il n'y a plus guère que les voyageurs du Haut-Canada qui viennent voir leurs blondes à travers les airs.

De tout temps les hommes ont aimé à naviguer dans l'air, à voler comme l'oiseau. De là l'usage de représenter les anges et même les démons avec des ailes.

La fable raconte que Dédale et Icare, son fils, voyagèrent en l'air au moyen d'ailes postiches. Le jeune homme, encore brouillon, et voyant probablement pour la première fois les régions de l'éther, poussa son vol trop haut. Aussi ses ailes, qu'il avait ajustées à ses épaules avec de la cire, fondirent, et il tomba dans la mer dite icarienne, à cause de son nom et en mémoire de cette aventure.

Simon, le magicien, celui qui voulait acheter les dons du St. Esprit, des Apôtres, volait dans les airs comme un oiseau. St. Pierre ayant prié, Simon tomba de l'air par terre et se rompit les os comme Michel Morin.

Les aérostats, les ballons, comme on les appelle d'ordinaire, ont plus ou moins résolu le problème du vol dans l'air. Cependant jusqu'ici les hommes ont mieux réussi dans l'autre vol.

Mais il s'agit surtout ici de la Chasse-galerie, où du vol dans l'espace éthéré au moyen de canots ou autres embarcations semblables.

Cette manière de voyager a été révoquée en doute. Je crois pourtant qu'elle a été pratiquée et qu'elle est encore aujourd'hui.

La tradition, ce critère infailible de vérité, l'atteste et le jure. Le fils du frère du grand-père de la mère de la tante de la cousine du neveu de mon septième voisin en a été témoin oculaire.

On procédait comme suit: Dans un chantier où se trouvaient une vingtaine d'hommes, il y en avait un qui proposait un voyage de quelques cents lieues, aller et retour en une seule veillée. La proposition était acceptée, pourvu qu'on fût voir un parent, un ami, une amante. Les conditions faites, on embarquait dans un canot et l'on se mettait à ramer, sans sortir du chantier. Bientôt on voyait ce qu'on voulait voir et le voyage était fait.

Il est évident qu'il s'agit dans le cas actuel d'une scène de magnétisme. La seule difficulté c'est d'expliquer le passage sublime d'une barque dans le firmament. Mais là-dessus, en attendant d'autres commentaires, je m'en rapporte à la tradition.

Un de mes oncles sait encore une chanson qu'il a appris des coureurs de Chasse-galerie pendant qu'ils ramaient à mille pieds au-dessus de sa tête.

Voici quelques couplets de cette chanson:

Ma mignonnette
Embrassez-moi!
Nenni, monsieur, je n'oserais.
Etc., etc.

Il faut donc croire aux Chasse-galeries, comme on croit à la louve de Romulus, aux oies du Capitole, à l'aventure de Guillaume Tell, à la douceur des lois criminelles anglaises, à la bonne foi des programmes politiques et à l'honnêteté des gouvernements responsables.

Dans un autre article, je prouverai qu'il faut croire à la « bête à la grande queue. »

C. LÉPINE.
L'Assomption, 3 août 1875.

NOUVELLES DIVERSES

La loi de faillite vient en force le 1er septembre.

Le montant des souscriptions reçues, le 23 juillet, par Mme la maréchale MacMahon et par le trésor public, s'élevait à 10,231,280 fr. 20 c.

Une dépêche du câble annonce que les plongeurs ont retiré 20,000 louis sterling, de l'épave du vapeur Schiller, qui a sombré en vue des îles Sorlingues.

A l'assemblée de l'Association des Marchands de Bois de la Puissance, qui a eu lieu le 4 du courant, l'hon. John Hamilton a été élu président, et H. G. Perley vice-président.

Le procès des prisonniers impliqués dans l'affaire de Caraque, aura lieu le 7 septembre.

Feu M. Wm. Hall, de Peterborough, a légué \$30,000 pour être distribués aux protestants pauvres de cette ville.

On raconte que trois enfants ont été dévorés par des ours, il y a quelques jours, dans le canton de Ripon, sur le haut de la Gatineau, Outaouais.

M. Joseph Doutré a reçu d'Angleterre le décret longtemps attendu du Conseil Privé, ordonnant l'enterrement des restes de feu Joseph Guibord dans la partie bénite du cimetière Catholique Romain.

On écrit de Gaspé que le jeune saumon élevé dans l'établissement de pisciculture du gouvernement en cet endroit, sous la direction de M. Vibert, a été distribué dans les rivières Dartmouth, St. Jean, Malbaie et Pabos. Il y en avait 108,000.

Le conseil du comté d'Ottawa a voté la semaine dernière, une taxe d'un millième par dollar, sur la propriété taxée du comté, dans le but de défrayer les dépenses légales occasionnées par son refus de payer le bonus de \$20,000 au chemin de fer du Nord. Il a aussi voté une appropriation de \$1,000 pour venir en aide à l'exposition provinciale.

Nous apprenons que M. Roberge, entrepreneur sur le chemin de fer de Ste. Marie à Farnham, a reçu instruction de pousser les travaux avec toute l'activité possible.

Ce monsieur, qui est en société avec M. A. S. Maynard, doit se rendre sur les lieux et se mettre à l'œuvre.

On sait que de Ste. Marie cette route passe à Ste. Angèle et Ste. Brigitte.

Vendredi prochain, 20 courant, à 3 heures de l'après-midi, aura lieu à l'église de l'Enfant Jésus du Côteau St. Louis, la bénédiction des trois cloches qui doivent servir aux besoins du culte.

Sa Grâce Mgr. E. C. Fabre présidera cette solennité.

On nous assure qu'un grand nombre de personnes de Montréal et des parolles voisines se font une fête d'assister à cette cérémonie.

Le comité nommé à la dernière réunion des actionnaires de la banque Jacques-Cartier, et autorisé à se servir au besoin, d'un comptable et d'un avocat pour établir son rapport définitif, se compose des MM. suivants: Damasse Masson, écr., l'hon. J. L. Beaudry, l'hon. Louis Archambault, Wm. Darling, écr., Jacques Grenier, écr., M. P. A. Fautoux, Narcisse Valois, Thomas Caverhill, John Fletcher.

Le rapport devra être présenté le 31 courant.

Le 16 août a dû s'ouvrir à Glen's Falls, N. Y., la onzième convention des Canadiens des Etats-Unis.

Le Bureau Central a fait de grands préparatifs pour recevoir dignement les représentants que les différentes sociétés faisant partie de l'union ne manqueront pas d'envoyer.

Une convention nationale aura lieu immédiatement après la convention de l'union des sociétés, où les intérêts généraux des Canadiens seront discutés.

A une assemblée régulière de la Société St. Jean-Baptiste d'Albany, les Messieurs suivants ont été élus officiers de cette Société:

Président: Gilbert J. Léveillé;
1er Vice-Président: J. B. Gervais;
2e Vice-Président: Calixte Picard;
Sec.-Arch.: Marcel Senay;
Sec.-Corr.: Ludger J. Boisvert;
Sec. Financier: Charles Dérome;
Trésorier: J. B. Senay;
Sergent d'Armes: Hypolite Bonard;
Syndics: Arthur Lahait, Emmanuel Lamoureux, Pierre Hénaud.

Le 9 courant, l'hon. M. DeBoucherville, l'hon. M. Chapleau, M. Loranger, M. P. P., M. Aldéric Oulmet, M. P., l'entrepreneur du chemin de fer de Montréal et d'Ottawa, M. MacDonald, M. P. S. Murphy, M. White et M. DeCelles se rendaient au Sault-au-Récollet, pour visiter les travaux exécutés sur le chemin de fer et la magnifique pont jeté sur la Rivière.

des-Prairies. Les rails sont posés depuis Montréal jusqu'à l'île Jésus. Une fois les travaux de ballast terminés, cette partie du chemin sera complète.

On lit dans le Journal Officiel de France: « Les élèves de plusieurs établissements d'instruction publique, lycées, collèges, écoles primaires, ont exprimé le vœu que la distribution des prix fût supprimée et que les sommes destinées à l'acquisition des livres allasent grossir la souscription pour les inondés. M. le ministre de l'instruction publique les remercie de ce mouvement généreux; mais il juge nécessaire de maintenir avec leur solennité et leurs récompenses habituelles ces fêtes de la jeunesse, qui sont la sanction utile et morale du travail de toute une année. La bienfaisance des jeunes gens a d'autres moyens de s'exercer. »

La bénédiction du nouveau Petit Séminaire de Chicoutimi a eu lieu le 4 du courant.

Ce jour là, il y a eu dans l'église de Chicoutimi une grand'messe solennelle chantée par le Rév. M. Brunet, curé de St. Alexis, assisté des Révs. MM. L. Têtu et O. Pelletier comme diacre et sous-diacre. Mgr. l'archevêque avait à ses côtés au trône, le Rév. C. E. Poiré et le Rév. J. D. Déziel, tous deux bienfaiteurs insignes du nouveau séminaire. Il y avait au chœur plusieurs membres du clergé, parmi lesquels on remarquait les Révs. MM. Boily, Beaudet, Sauvageau, Bérubé, Roussel, Barabé, etc.

Le sermon de circonstance a été prêché par le Rév. Thos. E. Hamel, supérieur du séminaire de Québec.

Après le sermon, Mgr. l'archevêque revêtit ses habits pontificaux et fit la bénédiction d'un magnifique tableau représentant la Sainte Famille sous la protection de laquelle est placé le nouveau séminaire. Ce tableau est dû à la générosité du Rév. M. D. Racine, V. G. et curé de Chicoutimi.

La façade principale du collège était ornée de drapeaux, de festons de verdure, d'arbres et d'inscriptions en l'honneur du fondateur et des principaux bienfaiteurs.

Cette belle fête se termina par un joli feu d'artifice, qui eut lieu dans la soirée. Chicoutimi d'un côté du Saguenay, Ste. Anne et St. Fulgence de l'autre, rivalisèrent de zèle, et les ténèbres de la nuit luttèrent longtemps avant de l'emporter sur la lumière projetée par les feux allumés çà et là sur les deux rives.

MODES ET FANTAISIES DU JOUR

NICE.—Lord H. nous a donné, il y a deux jours, une fête charmante à son bord. —Il avait voulu revoir, avant de poursuivre sa route, sa sœur et sa belle amie lady E. . . ., qui sont venues l'attendre ici avant d'aller s'installer dans les Apennins où elles passeront deux mois.

Je n'ai rien vu d'aussi coquettement décoré que ce joli brick, en l'honneur de notre réception. C'était à la nuit close, chaque mât portait une flamme bleue à son sommet, et, des embarcations, garnies de moelleux tapis, qui nous conduisaient au navire; cette illumination était la plus jolie du monde.

Lord H., dans sa grande tenue de bord —habit flottant de velours noir, pantalon de casimir blanc, gilet blanc, serré autour d'une taille mince par une ceinture noire qui supporte un poignard et des pistolets, se tenait au bout de l'escalier qui donne, des chaloupes, accès sur le pont, pour recevoir les dames. Un négrillon, en livrée rouge et or, était planté droit près de lui, tenant entre les bras une corbeille pleine de fleurs dans laquelle lord H. puisait pour offrir à chaque nouvelle venue un bouquet qui s'harmonisait à la toilette.

Ses deux officiers, à peu près dans la même tenue fantaisiste que le capitaine et d'un très-grand air aussi, conduisaient ensuite les dames se débarrasser de leurs manteaux dans le salon.

Que de choses rares, exquis, splendides, dans cette pièce tendue d'étoffes de l'Inde, où lord H. semble vouloir s'entourer du flot de souvenirs qu'il a rapportés de ses courses à travers le monde, quand il est repris de sa passion pour la mer, une idole qui n'en laisse pas grandir d'autres auprès d'elle.—Un coup d'œil jeté dans la chambre à coucher qui est contiguë au salon, nous a permis d'entrevoir un véritable musée universel. Têtes de femmes appartenant à toutes les races, à tous les

climats. Lord H. possède tous les talents, et c'est lui qui a dessiné, peint, modelé ces échantillons de la beauté exotique et européenne.

Un piano, placé sur la dunette, était tout l'orchestre, mais il était bien suffisant pour une sauterie. Notre visite à l'intérieur du bâtiment a été bientôt interrompue par le prélude d'une valse. Tout le monde est remonté sur le pont doucement éclairé de lumières tamisées par des globes, ce qui permettait à la lune et aux étoiles de se mettre de la partie. Les entre-deux des canons, garnis de fleurs et d'arbustes, formaient de petits retiroirs où l'on pouvait s'installer deux à deux. . . . pour regarder la nuit sereine et la mer paisible.

Les toilettes féminines, un peu incorrectes, car les épaules frileuses se cachent sous des fichus, et les bras, sous le réseau de la dentelle, étalaient des fleurs en profusion, l'air en était tout parfumé, d'autant que le navire lui-même s'en était presque entièrement couvert.

A minuit et demi, une clochette d'argent nous a appelés dans la salle à manger, où des pièces froides, flanquées de délicates préparations culinaires à l'intention des dames, étaient entourées d'un cordon de fruits de tous les pays du monde.

Ce dessert a eu un tel succès parmi les dames, que lord H. a fait embarquer, dans les chaloupes, tout ce qui restait de fruits et de fleurs mûris ou éclos sous les tropiques.

Nous avons ensuite été reconduits à terre aux sons d'une musique d'une douceur infinie, empruntée à un pays lointain et exécutée par deux jeunes matelots qui nous escortaient dans un canot.

Le lendemain, le vaisseau de lord H. n'était plus visible à l'horizon.

Les Anglais sont connus pour leurs raffinements—souvent inutiles et encombrants—en ce qui concerne le service de table.

Ce sont eux qui ont mis à la mode de changer, non-seulement de couvert, mais encore de serviette à chaque plat; ils viennent d'inventer une nouvelle manière de présenter aux convives le menu du dîner: ils ont imaginé de suspendre la liste, sur vélin, des mets les plus recherchés, au cou de petites statuettes placées devant chaque convive; mais ce qui est d'un goût douteux, c'est que ces statuettes offrent la reproduction très-exacte d'êtres infirmes, pauvres, abjects, déguenillés. Si c'est par amour du contraste violent, c'est bien trouvé, car ces figurines choquent vivement au milieu du luxe de table féérique des grandes maisons anglaises. Seulement quelques personnes délicates et sensibles en ont subitement perdu l'appétit.

Quelque chose d'excentrique encore, mais de joli pourtant, c'est la table-prairie: les plats émergent d'un fir gazon parsemé de pâquerettes; cela, c'est très-gai, au moins.

Une autre innovation, et très-gracieuse, c'est l'immense bouquet placée devant chaque convive féminin pour contenir sa serviette.

Tout cela n'atteint pas encore les excentricités de même genre, tant raillées, au dernier siècle, par Walpole, et notamment ce plat du milieu, construit par un habile « architecte » de desserts, qui représentait des dieux et des déesses en sucre rose, hauts de dix-huit pieds. Malheureusement, il se trouve que l'amphitryon du dîner, dans lequel cette pièce devait figurer, n'avait pas le sentiment de l'art, et il refusa d'enlever le plafond de la salle du festin pour donner place à la colossale machine.

Restons à table et continuons à nous instruire. Cette fois, ce sont les Améri-

cains qui nous enseignent à manger une orange avec élégance. L'orange doit être tenue, de la main gauche, sur une toute petite et fort jolie serviette frangée, servant exclusivement à cet usage. Avec le couteau à manche de nacre dont on a armé sa main droite, on pratique une incision dans l'orange à l'endroit où s'attachait la tige, et l'on atteint ainsi le cœur du fruit, qui doit être entièrement rejeté, en offrant un assez large orifice pour permettre d'introduire une petite cuiller en or. C'est avec cette cuiller qu'on retire la chair saoureuse et juteuse de l'orange, qui est ainsi tenue et mangée dans sa propre écorce.

L'élégance et l'habileté avec lesquelles on opère sont tenues pour signes de bonne éducation.

Si les dénominations : *dandy, fashionable*, venues d'Angleterre pour désigner les élégants, ont été abandonnées, nous n'en sommes pas moins restés fidèles aux modes masculines anglaises. Avouons-le, si toutes les femmes des pays civilisés calquent plus ou moins bien leurs toilettes sur celles des Parisiennes, les Français, depuis les succès et les excentricités de Brummel, prennent le ton à Londres. Signalons donc vite une tendance au genre fantaisiste remarquée dans la toilette des *leaders* de la *fashion* anglaise.

Voilà qu'au Park et dans les rues les plus aristocratiques, à cheval, à pied ou en voiture, vous ne rencontrez plus, de jour, de gentlemen portant le funèbre et correct costume noir, le chapeau haut de forme, l'honorable tuyau de poêle. Les chapeaux affectent les plus jolies formes des pays montagnards, ou sont confortables et appropriés aux saisons ; c'est ainsi qu'on voit jusqu'au bonnet de fourrure venu d'Astrakan. Les vêtements s'harmonisent à la coiffure ; l'uniformité est enfin rejetée, chacun mettra désormais un peu de son individualité dans sa toilette et se fera une tournure personnelle. La fantaisie sied à ces hommes calmes, sobres de gestes, à qui leur caractère froid donne au moins les apparences extérieures de la distinction. Avec leurs nouveaux costumes, il nous faudra prendre leurs manières, celles qui nous rendaient célèbres autrefois.

Par exemple, pour le soir, l'habit noir et le reste sont conservés. La réforme s'est faite radicale..... seulement jusqu'aux heures aristocratiques.

LES OISEAUX ET LA LEGENDE DORÉE

M. Paul de Saint-Victor publie en ce moment dans le *Moniteur*, une étude sur Aristophane qui demeurera une des œuvres les plus considérables et les plus attrayantes du savant et spirituel critique. La comédie des *Oiseaux* fournit à M. de St. Victor l'occasion d'examiner, dans une sorte de préambule, le rôle joué par les oiseaux dans les légendes chrétiennes.

Rien de plus délicat et de plus charmant.

Le christianisme lui-même a béni et sanctifié les oiseaux. La colombe plane sur ses autels. Le moyen âge leur prêtait un vague instinct religieux : on disait qu'ils jeûnaient, le jour du vendredi saint jusqu'au lever des premières étoiles. La *Légende dorée* est pleine d'oiseaux, amis des saints, frères lais emplumés des moines, hôtes familiers des cénobites. Ils recouvraient en leur faveur le don des auspices. Un faucon vola sur la tête de saint Baldric cherchant une retraite dans la solitude comme pour l'inviter à le suivre : le saint marcha les yeux en l'air, s'arrêta lorsqu'il le vit s'abattre, et bâtit son ermitage à l'endroit où il s'était posé (Montfaucon). Un pigeon traça, dans son vol circulaire, le

plan du monastère de Hautvilliers, Saint Dunstan, le moine irlandais, pria un jour, au seuil de sa grotte, les bras étendus ; une mésange le prit pour un homme de pierre, et vint pondre dans sa main ouverte. Le moine ne voulut pas tromper la confiance de l'innocente créature ; il se crucifia dans son immobile attitude, et attendit pour abaisser ses bras que l'œuf fût éclos.

La légende des tourterelles de saint François d'Assise n'est pas moins élevée dans sa simplicité sereine :

... Une autre fois, il racheta des tourterelles sauvages à un jeune homme qui allait les vendre au marché : « O bon jeune homme ! lui dit-il, donne-moi afin que ces oiseaux si doux, qui dans la Sainte Ecriture sont le symbole des âmes humbles, chastes et fidèles, ne tombent pas dans les mains de cruels qui les feraient mourir. » Le jeune homme touché, remit entre ses mains les colombes ; ils les prit dans son sein et se mit à leur parler tendrement. « O mes tourterelles, simples, innocentes et chastes, pourquoi vous laissez-vous prendre ? Maintenant je veux vous sauver de la mort et vous faire des nids afin que vous fassiez des petits et que vous vous multipliez, selon le commandement de votre Créateur. » Il leur fit des nids et les tourterelles commencèrent à pondre des œufs et à les couvrir devant les Frères, comme auraient fait des poules toujours nourries de leurs mains. « Elles ne s'en allèrent point jusqu'à ce que saint François, avec sa bénédiction, leur donna congé de partir. »

M. Paul de Saint-Victor aurait pu ajouter à cette légende touchante celle du même saint François d'Assise et des hirondelles.

Le saint haranguait la foule recueilli ; mais, dans les airs, un vol d'hirondelles joyeuses et babillardes empêchait la parole de se faire entendre nettement. Saint François d'Assise s'arrêta, et levant les yeux, dit :

— Hirondelles, mes sœurs, voilà bien longtemps que vous parlez. Faisez-vous donc un peu (*teneatis silentium*) à votre tour, afin que je puisse instruire ces âmes dans la science de Dieu !

Ce qu'entendant, ajoute la légende, les hirondelles se turent subitement, laissant saint François d'Assise reprendre son discours au milieu du silence et du recueillement.

SEMAINE POLITIQUE

La réélection de l'hon. M. Wood, l'ex-trésorier d'Ontario, qui revient de nouveau au ministère ; l'emprisonnement du député de Montréal-Centre, M. Devlin, qui a refusé de reconnaître la juridiction de la cour ; une demande d'*habeas corpus* présentée en sa faveur à l'hon. juge en chef, qui a maintenu l'arrêt du tribunal lui reconnaissant le droit de siéger, droit contesté par le député, sont les événements politiques qui ont marqué dans la dernière semaine.

Les nouvelles de Manitoba, bien que contradictoires, affectent un certain air de mystère qui ne présage rien de bon. Les Indiens s'agitent, s'ameutent et ont maille à partir avec la police à cheval.

L'hon. M. Letellier, membre du cabinet fédéral, vient d'arriver à Winnipeg. Ce voyage doit évidemment avoir un autre but que celui d'une promenade sentimentale ?

On assure également que le missionnaire MacDougall s'est rendu au milieu des Crees, chargé de la part du gouvernement fédéral d'offrir des présents aux Indiens, afin de les calmer.

En France, les députés sont en vacances. Deux incidents qui se rattachent indirecte-

ment à la politique viennent de se produire à Paris.

La cour d'appel a confirmé l'arrêt condamnant l'artiste Courbet à payer les frais de la reconstruction de la colonne Vendôme. La poursuite intentée par M. Plon, éditeur de la vie de César, contre les héritiers de Napoléon III, pour le paiement d'une somme de 167,000 francs, à titre de dommages et intérêts, résultant de la perte encourue par la cessation de la publication de l'ouvrage, a été déboutée.

Ce qui préoccupe justement l'Europe, ce sont les difficultés de l'Herzégovine, qui chaque jour prennent un caractère de plus en plus inquiétant.

Ainsi on écrivait le 12 de Constantinople que des bandes d'insurgés sont descendues dans la plaine en face de Trebigne et ont attaqué cette place, pillant dans toutes les directions. Un corps d'environ 3,000 hommes, composé en grande partie de Dalmates et de Monténégrins, s'efforce de détruire les communications entre Mostar et Henecine. Quinze cents Dalmates et Herzégoviniens marchent sur Bochtoche. La présence d'un corps de Serviens sur les frontières de la Turquie semble encourager les insurgés.

Le premier ministre d'Autriche a déjà eu, à propos de ces graves événements, des pourparlers avec les cours de Berlin et de St. Pétersbourg. Toutes les crises causées par la question d'Orient ont commencé par des escarmouches dans les provinces danubiennes.

En fait de nouvelles d'Espagne, voici les dernières : des dépêches de Madrid annoncent que le général Campos s'est emparé de la ville de Sen Urgel. La citadelle résiste encore, mais elle ne pourra pas tenir longtemps devant les efforts des Alfonsistes munis de pièces de fort calibre.

A. ACHINTRE.

QUATRE PETITES FABLES

LE LOUP ET LES BERGERS

Un vieux loup, certain soir, apercevant, dit-on, Des bergers qui mangeaient, dans leur loge, un mou- Ah ! dit-il, fourbes que vous êtes, (ton : Ce que vous défendez aux autres vous le faites !

LA SANGSUE ET LE MALADE

Au malade soigné par elle, Rendez grâce, disait la sangsue, à mon zèle ; J'ai su vous sauver du trépas Et faire, en même temps, dit l'autre, un bon repas.

LE JEUNE POMMIER ET LES ENFANTS

Aux enfants qui fuyaient en emportant ses pommes, Un jeune arbre criait : « Pourquoi m'abandonner, « Ingrats ? Parbleu, lui dit un des petits bonhommes « Tu n'as plus rien à nous donner. »

LE PAPILLON, LE VER ET LE GRILLON

Fi donc ! Fi ! s'écriait un papillon, un ver ! Monsieur, dit un grillon, ne soyez pas si fier, Car on vous ferait voir là, sous cette charmillle, La peau que vous portiez, quand vous étiez chenille.

LE MOT DE L'ENIGME

« Ce qu'il y a de plus digne d'être montré aux hommes c'est une âme humaine. »
« The one thing worth showing to mankind is a human soul. »
(BROWNING.)

XLII

(Suite)

« Sa célébrité est trop grande, disait mde de Kergy, pour que sa présence puisse demeurer longtemps ignorée et, d'ailleurs le but même qu'il se propose lui interdit de conserver longtemps un incognito impossible. Déjà plusieurs de ses amis l'ont découvert et l'ont été chercher, mais il n'a voulu recevoir qu'un seul d'entre eux dont les conseils et le concours lui sont indispensables. Cet ami est aussi le nôtre. Je sais donc, par lui, que, lorsqu'il se sera remis à l'œuvre, il a l'intention de rentrer en communication avec ceux qu'il a quittés, et probablement avec vous, ma chère Ginevra ; mais il persiste à vouloir vivre

seul et loin de vous. Il se persuade qu'il a tout arrangé pour que votre vie demeure à peu près ce qu'elle était, sauf sa présence, qu'il n'a rien fait, dit-il, pour vous rendre regrettable. Vous aurez de la peine à vaincre son obstination à cet égard ; il vous sera difficile de faire accepter à un homme qui se sent de si grands torts envers vous le lourds poids de la reconnaissance. Tous les sacrifices qu'il s'impose à lui-même lui coûteront moins que de consentir à celui que vous êtes si disposée à lui faire. Les hommes sont tous ainsi. Soyez donc patiente, adroite, et ayez assez d'esprit et de cœur pour parvenir à être généreuse de telle façon qu'il s'en aperçoive le moins possible. . . »

Il m'était d'autant plus facile de suivre le conseil de madame de Kergy que ce que j'avais à dire à Lorenzo pour le convaincre était exactement vrai. Je lui écrivis donc, sans effort et sans contrainte, ce que me dictait mon cœur ; mais j'écrivis en vain : ma première et ma seconde lettre demeurèrent sans réponse ; la troisième en obtint une, mais cette réponse était un refus où je voyais percer tous les motifs signalés par ma vieille amie. Hélas ! faire accepter un pardon est souvent plus difficile mille fois que de l'obtenir !

Toutefois, je ne me lassai pas ; je fis mes préparatifs de départ, tout comme s'il m'y eût invité, et j'attendis avec patience l'heure sur laquelle je comptais, décidée à trouver un moyen de la hâter si cette attente devenait trop longue.

Tandis que tant de tristesses, les unes réelles, les autres apparentes, s'accumulaient autour de moi, le fond rayonnant de ma vie ne se manifestait que par une activité et en même temps une tranquillité qui surprenaient fort mes amis, mon frère et surtout ma tante dont l'agitation était extrême.

Je ne dirai pas que donna Clelia éprouvât au moindre degré cette joie du malheur d'autrui, prêtée par un grand et malicieux esprit à tous les humains ; mais la transformation de nos situations respectives qui lui permettait maintenant, au lieu de m'envier, de me plaindre et de me protéger, ne déplaisait ni à son orgueil ni à sa bonté.

Elle m'offrit la plus large hospitalité. Elle aurait voulu m'établir dans son palais de Tolède, et m'abandonner, pour mon seul usage, le plus grand de ses grands salons. Elle ne comprenait pas qu'il me fût possible de demeurer dans ma maison pendant que l'on y faisait table rase de toutes ces magnificences dont la possession m'avait placée à ses yeux au sommet du bonheur. Mais je refusai de quitter, avant le dernier jour, ma chambre, ma terrasse et l'incomparable vue, dont la privation m'était plus sensible que tout le reste. Je demeurai donc dans le coin (encore fort spacieux) que je m'étais réservé dans ma belle demeure, encouragée par Stella, qui, sans exclamations et sans surprise, me comprenait, m'aidait à faire mes préparatifs de départ, et me réjouissait par la présence d'Angiolina, toujours près de nous, comme de coutume ; en sorte que, malgré la gravité du moment, je luttais presque sans effort contre l'abattement et la tristesse.

Les semaines s'écoulaient cependant et, quoique je n'eusse pas renoncé à l'espoir de vaincre l'obstination de Lorenzo, je commençais à perdre patience, et je songeais à partir sans son consentement, car il me semblait qu'une fois rapprochée de lui, il ne pourrait se refuser à me voir. Cette incertitude était la circonstance la plus pénible de ma situation actuelle, et, pendant sa durée, le temps orageux et pluvieux ajoutait encore sa triste influence à tout le reste. Mais, pour troubler ma paix et affaiblir mon courage, il me fallait une épreuve plus sensible et plus difficile à supporter que celle-là ! . . .

Le ciel était redevenu serein, et nous avions enfin pu retourner sur la terrasse d'où la pluie nous avait bannies depuis longtemps. La verdure touffue du jardin, le parfum des fleurs, le bleu des montagnes, de la mer et du ciel, la nature tout entière enfin, semblait se dédommager par un éclat inaccoutumé d'avoir pendant quelques jours été contrainte de voiler sa beauté. Mais Stella, au lieu d'être ravie et transportée comme de coutume, à ce spectacle, le regarda longtemps gravement et en silence ; puis, tout d'un coup, avec une soudaine explosion de douleur, elle se jeta à mon cou :

— Ginevra ! que deviendrons-nous, Angiolina et moi, quand tu seras partie ? . . . Ah ! jamais je n'aurais dû aimer qu'elle seule en ce monde !

Elle s'assit sur l'un des sièges de la terrasse, et prit sur ses genoux l'enfant qui, ce jour là, ne s'était pas éloignée un instant pour aller jouer, comme elle en avait l'habitude. Et lorsque celle-ci, les

yeux pleins de larmes, lui demanda d'empêcher sa chère Zia Gina de partir, toute la fermeté de Stella l'abandonna un instant et elle éclata en sanglots.

Oh! alors je sentis à mon tour quelle distance sépare les sacrifices pour ainsi dire extérieurs des vrais déchirements qui atteignent le cœur! Le grand amour qui adoucit toutes les peines de ce monde n'affranchit d'aucune d'entre elles. On pourrait même dire le contraire, puisqu'il agrandit la sphère de la tendresse et de la pitié: il fait seulement comprendre la douleur, et il lui donne son sens véritable.

Je ne pus donc regarder en ce moment Stella telle qu'elle était là devant moi, sans être saisie d'une tristesse que la pensée de notre séparation ne m'avait jamais causée jusque-là. Ses larmes, qu'elle savait d'ordinaire si bien réprimer, continuaient à couler, tandis qu'elle berçait son enfant en silence. Et elle demeura ainsi sans parler et même sans me répondre, jusqu'à ce que la petite Angiolina, après avoir aussi pleuré longtemps tout bas, se fût endormie, d'un sommeil lourd et profond, dans les bras de sa mère.

C'était la première fois de sa vie que Stella me semblait manquer de courage. Le mien chancelait à cette vue, et cette heure — la dernière que nous devions passer ensemble sur cette terrasse, remplie de doux souvenirs, et que les petits pas d'Angiolina avaient tant de fois parcourue! — cette heure fut triste au delà de toute expression, et en apparence, de toute raison. Le ciel de l'âme, comme celui de l'Italie, se couvre ainsi parfois de ces nuages qui troublent et affligent d'autant plus que la lumière qu'ils obscurcissent est habituellement plus éclatante et plus sereine! Ni Stella, ni moi cependant n'étions disposées à croire aux pressentiments. Notre tristesse est d'ailleurs trop motivée pour qu'elle pût nous surprendre. Néanmoins quelque chose de plus sombre que l'heure présente pesait sur nous, et le lendemain j'étais déjà son ombre sur cette dernière soirée!

Le soleil déclinait: Stella sortit subitement de sa rêverie pour réveiller Angiolina; l'heure était venue de partir avec elle; mais les yeux de l'enfant, si vifs d'ordinaire, étaient appesantis. Elles les ouvrit à peine, lorsque je m'approchai pour l'embrasser; sa petite bouche fit un léger mouvement pour me rendre mon baiser, mais elle se rendormit sur-le-champ, et sa mère, un peu alarmée de cette langueur inaccoutumée, se hâta de l'envelopper d'un châle, et l'emporta ainsi en la garantissant le mieux possible de l'air du soir.

Le lendemain, de douloureuse mémoire, se leva pourtant pour moi, brillant et radieux, car, à mon réveil, une lettre de Lorenzo me fut remise. Une lettre qui mettait fin à toutes mes perplexités, et qui justifiait au delà de toutes mes espérances la confiance avec laquelle je l'avais attendue!

« Ginevra, tu l'emportes, j'ose enfin te demander pardon, car tes lettres m'ont rendu l'espoir de pouvoir un jour le mériter. Je ne crains donc plus de te revoir. Viens! je t'appelle et je t'attends. »

LORENZO.

Ces dernières lignes m'apportaient la meilleure promesse de bonheur que j'eusse jamais reçue de ma vie, et je les baisai avec émotion. J'aurais voulu pouvoir partir à l'heure même, et l'on ne s'étonnera pas si je regardais maintenant sans regret la somptueuse demeure que j'allais quitter pour toujours, et même le spectacle enchanteur dont mes yeux ne s'étaient jamais lassés! Ce n'était point en effet ces objets extérieurs qui m'avaient donné la joie profonde et stable de mon âme. Ce n'était point à eux non plus que je devais ce bonheur rêvé pour ma vie, dont je croyais apercevoir en ce moment les premières lueurs. Aussi mon seul souci était-il de ne pouvoir partir assez vite. Tous mes préparatifs étaient faits, et j'aurais pu me mettre en route à l'instant..... Mais trois grands jours encore me séparaient de celui où partait pour Marseille le premier bateau sur lequel je pouvais m'embarquer, trois jours qui me semblaient un long délai! J'étais loin de prévoir, hélas! combien j'en trouverais la durée à la fois douloureuse et rapide!

Stella, depuis ces dernières semaines, passait la journée avec moi. Je l'attendais en ce moment pour lui communiquer ma joie. Mais l'heure à laquelle elle venait d'ordinaire s'écoula; elle ne parut point; je fus surprise de ce retard, et, au lieu de l'attendre davantage, je m'acheminai à pied vers sa maison, située à peu de distance de la mienne. La soirée précédente ne m'avait laissé aucune inquiétude, et la tristesse de la veille était effacée, chez moi, par la joie du matin.

J'arrivai, je trouvai la porte ouverte. Aucun serviteur n'était là pour m'annon-

cer. Un silence inusité régnait partout. Je traversai une galerie, un grand salon, un cabinet, sans rencontrer personne. J'arrivai enfin à la chambre de Stella, où le petit lit d'Angiolina était placé à côté de celui de sa mère. J'entraî!... oh! comment dépeindre le spectacle qui s'offrit à ma vue! Comment dire ce que la surprise, la pitié, la tendresse et la douleur me firent éprouver à la fois!

Ma chère et malheureuse Stella était assise au milieu de la chambre, et elle tenait son enfant sur ses genoux, son enfant, pâle, inanimée, en apparence sans vie!.....

Elle ne pleurait pas, elle ne parlait pas. Elle leva un instant vers moi ses yeux démesurément grands, et elle me regarda. Quel regard, mon Dieu! Il exprimait cette douleur que les mères seules peuvent connaître, et au delà de laquelle il n'y a rien ici-bas!... Je tombai à genoux près d'elle. Angiolina respirait encore. Mais elle était expirante. Elle ouvrit un moment ses beaux yeux... Un éclair de connaissance traversa son regard... il passa de sa mère à moi, et de moi à sa mère, puis il se voila. Un tressaillement convulsif agita ses membres, et ce fut fini. L'ange était au ciel, la mère avait perdu sur terre son unique enfant!

Les plus longues années n'effacent point le souvenir d'une heure semblable, et le temps, qui parvient à adoucir toutes les douleurs, n'apporte jamais la faculté de parler de celle-ci: les mères qui ont été frappées par ce glaive ne le peuvent, les autres ne l'osent. La femme qui n'a pas d'enfant, en présence de celle qui vient de perdre le sien, ne peut que s'incliner avec respect et en silence, comme devant la majesté souveraine de la douleur!

Je ne dirai rien non plus des heures qui avaient précédé celle-là, si ce n'est que l'accablement de la veille au soir, présageait, chez l'enfant, le mal qui s'était déclaré, violent et soudain, au milieu de la nuit. Après s'être apaisé vers le jour, il avait recommencé une heure plus tard, pour aller en croissant et ne plus se ralentir jusqu'à la fin!.....

Pour moi, qui avais donné à Angiolina toute cette place demeurée vide dans ma vie, l'excès de ma douleur servit à me faire mesurer celle du cœur plus déchiré que le mien, et à qui la mort venait de tout ravir en un coup. Je songeai, en frémissant, que cette douleur surpassait la mienne, et je n'osai point penser à moi-même en présence d'une catastrophe qui jetait dans l'ombre toutes les souffrances que j'avais connues jusqu'à ce jour. Quel remède aux maux exagérés ou imaginaires de la vie, qu'une semblable apparition sur la route de la réalité la plus terrible du malheur!

Mais ce départ préparé depuis si longtemps, cette réunion appelée par tant de vœux, obtenus par tant d'efforts, de quel prix fallait-il les payer aujourd'hui!

Quitter Stella dans sa douleur, c'était là une épreuve que je n'avais pas prévue et à laquelle le plus impérieux devoir pouvait seul me faire consentir. Il le fallait pourtant; mais ce ne fut pas du moins sans avoir réussi à satisfaire le seul vœu de son cœur brisé: «... Se séparer du monde pour quelques mois, vivre seule, libre de se livrer exclusivement au cher et céleste souvenir de sa joie perdue... »

Stella n'avait pas proféré de plaintes. Sa douleur était muette. Mais elle avait formulé ce désir. Il fut exaucé. Livia obtint pour elle une retraite dans la partie nord cloîtrée de son couvent. Ce fut là que je la quittai, la laissant à l'ombre de ce doux sanctuaire, près du cœur le plus tendre et le plus fort sur lequel le sien pût s'appuyer, en présence de cette splendeur et calme nature, et sous le voile brillant de ce beau ciel, au-delà duquel elle croyait pouvoir suivre encore son trésor disparu, et elle se sentait assurée de le retrouver un jour!

XLIII

J'éprouvai une solennelle émotion lorsque, après avoir pris congé de mon frère et de tous les amis qui m'avaient accompagnés à bord, je me trouvais enfin sur le pont du bâtiment, seule avec Ottavia, regardant fuir les montagnes, les collines, les villas, et disparaître enfin toutes les rives riantes et fleuries du golfe de Naples. Deux ans à peine s'étaient écoulés depuis le jour où, pour la première fois, ce spectacle avait frappé mes yeux. Mais, pendant cette courte période, tant de sentiments avaient agité mon cœur et tant d'événements traversé ma vie, que ce temps me semblait avoir eu la durée d'une existence tout entière.

Joies et peines, espérances ardentes et amers mécomptes, souffrances aiguës, tentation périlleuse, lutte mortelle, grâce, enfin! grâce lumineuse et insigne, tout cela

s'était rapidement succédé pour moi. Et à tous ces souvenirs s'ajoutait maintenant la douleur récente qui avait marqué ces jours d'adieu d'un cachet déchirant et lugubre! La perte d'un enfant semble, il est vrai, aux indifférents, ne pouvoir frapper d'autre cœur que celui de sa mère. Le mien, cependant, saignait à grands flots, et la mort soudaine de l'angélique petite créature que j'avais tant aimée, ainsi que la séparation qui l'avait trop vite suivie, rendaient maintenant douloureuse pour moi, au-delà de toute expression, l'heure de ce départ désiré avec tant d'ardeur et au prix de sacrifices qui, jusque-là, ne m'avaient point paru dignes d'être comptés. Certes, la parole déjà citée ne s'applique pas moins aux affections de la terre qu'au sentiment divin qui les domine et les renferme tous. « On ne vit sans douleur dans aucun amour. » Cela est indubitable; plus la tendresse est exquise, plus la souffrance, qu'elle entraîne à sa suite, est redoutable! Mais, en revanche, à mesure que ces blessures cruelles se multiplient, l'amour stable et suprême leur apporte un remède, en grandissant lui-même.

MME. AUGUSTUS CRAVEN.
(A continuer.)

Librairie Ovide Fréchette, CAISSE D'ECONOMIE, RUE ST. JEAN, HAUTE-VILLE, QUEBEC.

On trouvera à cette Librairie le plus bel assortiment de livres de prières, dont la richesse et le fini ne laissent rien à désirer; livres de la meilleure Littérature tant Ancienne que Moderne; Articles de bureaux, Ornaments de Corniches et de Salons, Chromos, Gravures Profanes et Religieuses par les meilleurs Artistes Français et Étrangers. Toute commande pour importation laissée à cette Librairie sera exécutée sous le plus bref délai et à des conditions assez libérales pour défier toute compétition. On reçoit chaque semaine à cette Librairie les principales nouveautés Parisiennes. 5-49-52-4

PRINTEMPS, 1875.

Le meilleur assortiment de POELES DE CUISINE AMERICAINES, GLACIERES, SABOTIERES, Escabeaux Brevetés, Ustensiles de Cuisine les plus nouveaux. Venant d'être reçu, le meilleur choix de Corniches et Ornaments de Rideaux, BAGUETTES D'ESCALIERS, etc., etc L. J. A. SURVEYER, 6-19-52-105 524, Rue Craig, Montréal.

COMPAGNIE D'ASSURANCE "LA ROYALE CANADIENNE."

Capital, - - - - - \$6,000,000
Fonds Disponibles, au-delà de - - - - - \$1,031,000

DIRECTEURS:

JOHN OSTELL, Directeur "La Nouvelle Compagnie du Gaz." J. F. SINCENNES, Vice-Président "La Banque du Peuple."
ANDREW WILSON, Directeur "La Nouvelle Compagnie du Gaz" et "La Compagnie des Chars Urbains." W. F. KAY, Directeur "Banque des Marchands du Canada."
M. C. MULLARKY, Vice-Président "Le Crédit Foncier du Bas-Canada." Vice-Président de la "Compagnie de Caoutchouc de Québec," et Président de la "St. Pierre Land Co."
J. ROSAIRE THIBAudeau, Directeur "La Banque Nationale." HORACE AYLWIN, Port Hope. ANDREW ROBERTSON, Vice-Président de la Chambre de Commerce de Montréal et de la Chambre de Commerce de la Puisseance. DUNCAN MCINTYRE, de MM. McIntyre, French & Co., Négociants.

OFFICIERS:

Président: J. F. SINCENNES. Vice-Président: JOHN OSTELL
Gérant Général: ALFRED PERRY. Secrétaire: ARTHUR GAGNON.
Gérant de la Marine: CHS. G. FORTIER.

Assure toute description de Risques contre le Feu, Cargaisons et Coques de la navigation intérieure; aussi Cargaisons océaniques et Frêts sur les steamers et vaisseaux à voile de première classe.

BUREAU PRINCIPAL: 160, RUE ST. JACQUES, MONTREAL. 5-46-52-1

"CAR LE SANG, C'EST LA VIE."

CELEBRE PURIFICATEUR DU SANG DE CLARKE

(Marque de Commerce:—"Blood Mixture.")

LE GRAND PURIFICATEUR ET RESTAURATEUR,

nettoye et élimine du sang toutes les impuretés, et ne saurait être trop hautement recommandé. C'est un remède infallible contre la Scrofule, le Scorbut, les maladies de la Peau, et les Plaies de toutes sortes. La guérison est permanente. Il guérit les Vieilles Plaies

les Plaies Ulcérées sur le Cou
les Plaies Ulcérées sur les Jambes
les Boutons Noirs sur la Figure
le Scorbut et ses suites
les Ulcères cancéreux
les maladies du Sang et de la Peau
les Enflures Glandulaires
Élimine du Sang toutes les matières impures quelle qu'en soit la cause.

Comme ce mélange est agréable au goût et exempt de toute matière injurieuse à la constitution la plus délicate de l'un ou de l'autre sexe, le Propriétaire conseille fortement aux malades d'en faire l'essai.

Des Milliers de Témoignages attestent de son efficacité.

Vendu en Bouteilles à \$1.00, et en Caisnes, contenant six fois la même quantité, pour \$4 chaque—ces dernières en contiennent une quantité suffisante pour opérer la guérison dans la plupart des cas invétérés. EN VENTE CHEZ TOUTS LES PHARMACIENS ET MARCHANDS DE MEDICINES PATENTEES de l'univers.

Seul Propriétaire: F. J. CLARKE, Chimiste, APOTHECAIRE: HALL, LINCOLN, ANGLETERRE.

Agents en gros pour les Provinces de Québec et d'Ontario: EVANS, MEROER & Co., MONTREAL

Expédié par la malle sur réception d'un mandat de Poste. 6-23-52-114

LE VIDO.

EAU DE BEAUTE, PREPARATION DE N. DUDEVOIR. AUX DAMES.

Pour l'usage de la toilette et pour perpétuer la fraîcheur d'un beau teint; sa propriété tempère la chaleur et la sécheresse de la peau, donne à ses fibres une vigueur et une élasticité charmante. C'est un préservatif et un remède contre le masque auquel les Dames sont sujettes.

Manière de s'en servir:—Pour les maladies de la peau, les Humeurs, les Eruptions, les Boutons, les Pustules, les Taches, les Clous, etc., la peau doit être bien lavée et tenue bien propre pendant que l'on fait usage de l'Eau pour le teint.

Le VIDO est une des plus belles découvertes pour embellir le teint. Pour l'usage de cette Eau vous aurez toujours la peau du visage d'une éclatante blancheur.

Toute personne envoyant \$1.00 par la malle recevra une bouteille par la malle suivante. Enregistré à Ottawa conformément à l'acte du Parlement, 4 février 1875. Vendu chez le Dr. GAUTHIER, 6-17-52-160 190, Rue St. Laurent.

Par semaine! Vente de nos populaires Chromos à l'Huile. Catalogue illustré gratuit. 12 échantillons pour \$1.00; 100 pour \$5.50. W. H. HOPE, 6-29-5-120 522, Rue Craig, Montréal.

Chromos pour \$1. La meilleure chance jamais offerte aux agents. Nos expéditions par la malle à n'importe quelle adresse, franc de port, 12 magnifiques Chromos à l'Huile, dimensions: 9x11, montés, sur réception de \$1. Vous les revendrez \$3 dans une heure. Essayez une agence de Chromos, c'est la plus rémunérative. Tout le monde aime et achète des gravures. Nous avons du travail et de l'argent pour tous: hommes et femmes, garçons et filles, pour tout le jour ou pour les heures de loisir, le jour ou le soir, pour la maison ou le voyage. Envoyez \$1 dans une lettre. Les Chromos vous parviendront par la malle suivante. Ils se vendent à première vue.

ON DEMANDE des agents pour les meilleurs paquets de prix de l'univers. Chaque paquet contient 15 feuilles de papier, 15 enveloppes, plumes, manche de plume, crayon, mesure d'une verge patenée, un lot de parfumerie et un Joyau. Un paquet seul avec un prix élégant, par la poste affranchi, 25 centimes.

MEILLEURE

Montre Imitation d'or, celle qui se vend la mieux du monde. Cette montre est d'argent pur plaqué en or par le meilleur procédé galvanique, montée sur diamants, avec second disque renforcé; balancier d'expansion; mouvements en nickel; couvert merveilleusement gravé; elle paraît aussi bien qu'une montre d'or et coûte \$50 au lieu de \$100. Elle se vend ou se change en or pour \$25 à \$30. Si vous voulez une montre pour vous-même ou pour faire de l'argent, essayez celle-ci. Prix: \$17 seulement. Nous envoyons cette montre C. O. D. sujette à l'approbation de l'acheteur, sur réception de \$2 accompagnant la commande; la balance de \$15 devra être payée à l'express si la montre vous convient.

TOUS peuvent faire beaucoup d'argent en vendant nos marchandises. Nous avons beaucoup d'autres Nouveautés dont l'usage est aussi général que la farine. Envoyez un estampille pour notre catalogue illustré. Adresses: F. P. GLUCK, New Bedford, Mass. 6-20-52-106

DEMANDEZ le VINAIGRE de LEFEBVRE spécialement recommandé par la faculté médicale, comme exempt de toute falsification et supérieur à tout vinaigre importé. En gros et en détail Vignagerie en Entrepôt de Montréal 41, r. Bonsecours. 6-23-26-103

"L'OPINION PUBLIQUE"

Publiée tous les Jedis à Montréal, Canada.

Par la Compagnie Barland-Desbarats.

ABONNEMENT..... \$3.00 par année.
Aux Etats-Unis..... 3.50
Par numéro..... 7 Centimes.

Envois par lettres enregistrées ou par mandats sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal.

ANNONCES..... 10 Centimes la ligne. Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés. On ne recevra pas d'abonnement pour moins de six mois.

Tout semestre commencé se paie en entier. Pour discontinuer son abonnement il faut en donner avis au moins quinze jours d'avance, au bureau de l'administration. L'agent-collecteur et les porteurs ne sont pas autorisés à recevoir de désabonnements. Lorsqu'un abonné change de demeure, il doit en donner avis huit jours d'avance. Si l'abonné ne reçoit pas son journal, il est requis de porter plainte immédiatement à l'administration. Les frais de port sont payés par la Compagnie.